

BRABANT

tourisme



REWISBIQUE
Archives

DEL N° 1

36

111

BRABANT

tourisme

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique de la Province de Brabant, pour la Communauté française

Président : Francis De Hondt, député permanent

Vice-Présidents : Willy Marchal et Hubert Rober, députés permanents

Directeur : Gilbert Menne

Secrétaire : Alex Kouprianoff

Rédacteur en chef : Yves Boyen

Secrétaire de rédaction : Catherine Ansiau

Présentation : Marc Schouppe, Sabine Willems

Imprimerie : Dewarichet s.p.r.l.

Tous les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Il existe une édition néerlandaise de la revue « Brabant » qui paraît neuf fois par an et qui contient des articles originaux.

Affiliée à la Fédération de la Presse Périodique de Belgique (FPPB).

MARS 1986

Prix du numéro : 80 F.
Cotisation 1986 (6 numéros) : 450 F.

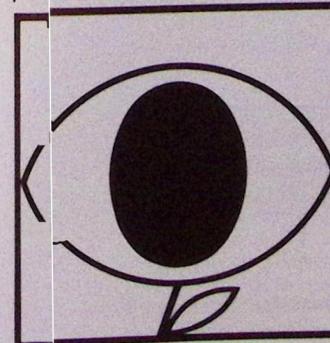
Editorial de Francis De Hondt	2
Les rues de Jodoigne : d'hier à aujourd'hui, par Fabienne Wautelet	4
La forêt de Soignes. Histoire et perspectives, par Michel Maziers	10
Jolies Places à Bruxelles et en Brabant (14), par Yvonne du Jacquier	22
Le château de Nil-Saint-Martin, par Jean Martin	28
Braine-le-Château, c'est aussi Wauthier-Braine!, par Joseph Delmelle	36
La Ligue Hôtelière de Wallonie « Société Royale », par Gérard Collinet	46
Expositions, par Catherine Ansiau	49
Vient de paraître, par Gilbert Menne et Catherine Ansiau	50
Avis et Echos, par C.A., Y.B. et G.M.	52
Calendrier	56

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE :

Editorial : Fédération Touristique du Brabant et Roland Caussin; Les rues de Jodoigne : d'hier à aujourd'hui : documents aimablement fournis par l'auteur, Willy Caussin et Fédération Touristique du Brabant; La forêt de Soignes : photos et plan aimablement mis à notre disposition par l'auteur et documents extraits du « Magasin Pittoresque » prêtés par le Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant; Jolies Places à Bruxelles et en Brabant : photos aimablement prêtées par l'auteur et Roland Caussin; Le château de Nil-Saint-Martin : documents aimablement fournis par l'auteur et Roland Caussin; Braine-le-Château, c'est aussi Wauthier-Braine : Fédération Touristique du Brabant, A.C.L., Hubert Depoortere, Hustin et W. et R. Caussin; La Ligue Hôtelière de Wallonie : documents aimablement mis à notre disposition par l'auteur; Exposition : Speltdoom; Vient de paraître : photos extraites des ouvrages; Avis et Echos : G. de Sutter et Syndicat d'Initiative et de Promotion de Bruxelles.

Au recto de notre couverture : Sart-Mélin : située aux portes mêmes de la Hesbaye, la Ferme d'Awans forme un harmonieux ensemble de bâtiments édifiés vers le milieu du XVIII^e siècle avec un imposant logis, conçu dans l'esprit de la Renaissance, et un robuste porche-colombier daté de 1754 et frappé aux armes des d'Awans (Photo : P.-F. Merckx).

Au verso de notre couverture : Zétrud-Lumay : la Chapelle Notre-Dame de Bon Secours, lieu de pèlerinage très fréquenté par les habitants de la région, est un gracieux oratoire édifié en 1718 dans le prolongement d'un chœur plus ancien, aujourd'hui en forme de demi-tournelle, mais qui, à l'origine, était sans doute circulaire (Photo : P.-F. Merckx).



FEDERATION TOURISTIQUE DE LA PROVINCE DE BRABANT

Communauté française a.s.b.l.

Rue du Marché-aux-Herbes 61
1000 Bruxelles

Tél. 02/513 07 50
Télex B Bru B 63245
CCP - 000-0385776-07

Bureaux ouverts de 9 à 16 heures.
Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés.



Editorial

Chère lectrice,
Cher lecteur,

*P*ermettez-moi tout d'abord de sacrifier quelques lignes à la Tradition. 1986 vient de naître. Que cette année nouvelle vous apporte tout ce que vous êtes en droit d'en attendre sur les plans professionnel, familial et des loisirs.

1986 sera une année importante pour notre Fédération et pour la revue « Brabant Tourisme ».

En effet, notre a.s.b.l. célébrera dans quelques mois le Cinquantenaire de sa création. Elle fut, en effet, portée sur les fonts baptismaux en juillet 1936. Cet événement sera, comme il se doit, fêté en conséquence. Nous ne manquerons pas de porter à votre connaissance le programme des diverses manifestations qui seront organisées à cette occasion.

D'autre part, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'à cette occasion, nous avons décidé d'éditer un numéro spécial de la revue « Brabant ». Ce numéro exceptionnel remplacera les numéros 3 et 4. Il aura une teneur de 120 pages, dont plusieurs en couleur, et verra son tirage largement augmenté.

Il comportera, outre les contributions de personnalités du tourisme, des arts et des lettres, une rétrospective du tourisme dans notre Province de 1936 à nos jours.

Par ailleurs, les coûts croissants des frais d'édition nous contraignent à introduire dans votre périodique et cela, à partir du prochain numéro, quelques insertions publicitaires. Qu'il me soit permis, d'une part, de remercier, dès à présent, les annonceurs qui nous honoreront de leur confiance et, d'autre part, de rassurer nos lecteurs, la publicité n'envahira pas votre revue de manière démesurée et restera – nous y veillerons – de bon aloi.

En 1986, nous poursuivrons nos efforts pour moderniser le graphisme de la revue tout en améliorant encore nos diverses rubriques d'actualité, afin que nos lecteurs y trouvent les informations touristiques et culturelles qu'ils attendent et ce, dans les meilleurs délais.

Francis DE HONDT
Député permanent du Brabant,
Président de la Fédération Touristique du Brabant
Communauté française.



Lillois-Witterzée : plantée sur un tertre, l'église Saint-Martin, à Witterzée, est un ravissant sanctuaire campagnard, construit en grès dans le courant du XVII^e siècle, mais dont la porte fut remaniée, en 1737, dans la tradition gothique. Cette église figure parmi les nombreux monuments civils et religieux qui jalonnent la nouvelle « Route du Roman País » dont l'inauguration officielle est prévue pour le printemps '86.

Les rues de Jodoigne : d'hier à aujourd'hui*

par Fabienne WAUTELET

« Ainsi était... Jodoigne », tel est le titre du très beau livre de Monsieur Jean-Paul Crèvecoeur qui témoigne de l'évolution de la ville. La promenade évoquée dans la première partie de l'article se poursuit maintenant par une analyse des changements propres aux rues de Jodoigne, car la cité a été touchée, comme bien d'autres bourgades, par les siècles et ses guerres. De nombreux monuments disparurent lors de ces événements et notamment ceux-ci :

La halle à la viande : elle occupait le haut de la Grand-Place et fut restaurée en 1704. Elle n'est plus renseignée sur les plans de 1753.

Le pilori, aux armoiries du duc d'Aerschot, était dressé sur le Grand-Marché en 1660. Il disparaît en 1783, car il ne figure plus sur un plan dressé en avril de cette année ni sur un plan de 1786.

L'église du petit couvent des Norbertines, dédiée à saint Nicolas, existait encore au XVII^e siècle.

Le moulin de l'Etang, datant du XIII^e siècle, fut également appelé moulin sous le château ou moulin à la Stanche.

Le moulin de Minge se trouvait à la limite de Saint-Jean-Geest, sur le confluent de la Bronne.

Le gibet (« le Potet ») : le lieu-dit de « la Justice », situé au sommet du chemin de Jodoigne à Piétrain (109 m d'altitude), en rap-

pelle encore l'existence. C'est à cet endroit qu'étaient pendus les condamnés à mort.

Pompes et fontaines : place du Marché, rue Saint-Médard, rue Saint-Jean, puits Saint-Lambert, fontaine Cornélis.

Couvent des Sœurs grises hospitalières. Construit en 1515-1516, il figure encore sur les plans de S. J. Charlot à la fin du XVIII^e siècle. L'emplacement est actuellement occupé par les anciens bâtiments de l'Athénée Royal de Jodoigne.

Le château de Molembisoul, situé près de la chapelle à l'Arbre, fut une des principales seigneuries du Brabant et appartient notamment aux mains des Glymes (1613) et à Jean de Jodoigne.

Le pont du Christ. Celui-ci, détruit en 1925, se trouvait à l'emplacement de la maison portant le numéro 16b de la rue Grégoire Nélis, et sur la façade de laquelle un crucifix fixé dans une niche rappelle le souvenir.

Chapelles. Il existait une chapelle de Saint-Jean en Crétimont, des chapelles du Stocquoy et de Molembais Saint-Josse. De tous ces oratoires, seule subsiste une statue de saint Josse dans le mur extérieur de la ferme Lois.

Flânons à nouveau dans les rues et au cœur des places de Jodoigne durant les siècles passés et tentons d'en observer les transformations jusqu'à l'aube de cette nouvelle année.



Place Urban

L'ingénieur des travaux de la construction de la route Wavre-Hannut était Monsieur Urban. Cette route fit disparaître le parc attenant au château Pastur. En 1922, la ville devint propriétaire de l'actuelle rue des Etangs et de toute la place Urban, qui prit alors le nom de place de la Victoire où un monument commémoratif fut érigé.

Le tram vicinal était jadis présent dans l'actuelle avenue des Combrants. Le côté droit de celle-ci, en partant de la place de la Victoire, a subi quelques modifi-



cations notamment le petit bosquet existant au début du siècle

et qui est devenu l'emplacement d'immeubles à appartements, de maisons particulières et commerciales.

Rue des Etangs

Au Moyen Age, le centre de la vieille cité était protégé vers le sud par de grands et de petits étangs alimentés par le ruisseau Saint-Jean, d'où le nom de rue « des Etangs ».

Cet endroit s'est également transformé par la construction de demeures particulières et de garages.



Grand-Place

Quelques changements sont à signaler notamment la disparition du kiosque de la Société de la Royale Harmonie, jadis installé au milieu de la place.

La pompe publique, qui existait depuis 1787, fut démolie au début du XX^e siècle.

De nombreuses hôtelleries s'élevaient auparavant sur la Grand-Place, notamment l'hôtel de Louvain, demeure voisine de la chapelle Notre-Dame du Marché. Cet hôtel est devenu aujourd'hui l'emplacement d'un supermarché.

Quartier nord-est de la ville

L'actuel boulevard des Rendanges, menant au bassin de natation, au site des « Cricales » et à l'ancien moulin Lansquin, était l'emplacement de prairies et de vergers au XVIII^e et au XIX^e siècles.

Quartier nord-ouest de la ville

Sur les hauteurs nord-ouest de Jodoigne, près du cimetière, s'est implanté voici une dizaine d'années un vaste ensemble d'habitations sociales.



Place de la Bruyère

Seul un des côtés de la place a subi une modification. Celle-ci consiste en la destruction de plusieurs maisons, qui permit la création d'une aire de stationnement.



Eglise Saint-Médard

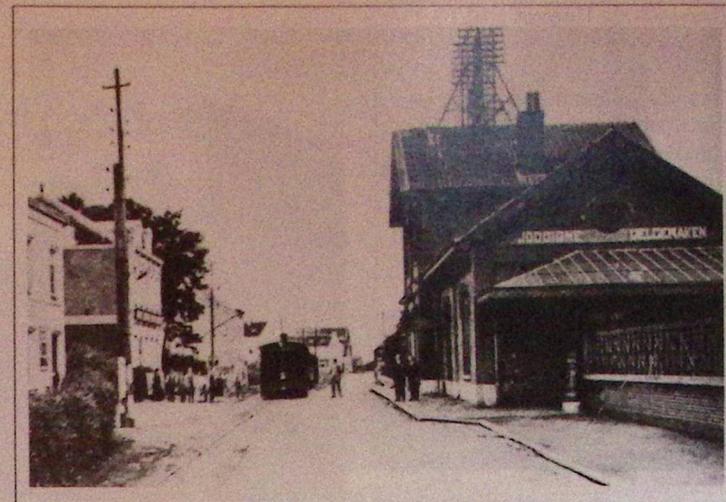
Considéré comme l'un des monuments les plus anciens et les plus caractéristiques du Brabant, ce magnifique édifice romano-gothique du XIII^e siècle fut adroitement restauré, voici quelques années, pour laisser sa place importante au dépouillement originel de la pierre de Gobeertange. La porte d'entrée visible sur la photo ancienne a été déplacée sur le côté latéral de l'église, face aux diverses habitations. Quelques modifications ont également eu lieu aux alentours de l'église comme l'aménagement d'espaces verts et d'une aire de stationnement.



Voies de communication

Un événement marque le début du XIX^e siècle. En 1811, le marquis de la Tour du Pin, préfet du département, fait relier la chaussée en direction de Tirlemont à la chaussée en direction de Namur. C'est le tronçon de la chaussée de Charleroi depuis le carrefour des rues Saint-Jean et de Piétrain jusqu'à celui des rues du Tombois et des Gotteaux. Mais un incendie, en avril 1820, ravage les rues du Stampia et du Modron.

En 1837, le Conseil municipal



décrite la construction de la route Wavre-Hannut. Cette artère, et plus tard, la ligne de chemin de fer Namur-Tirlemont (1872) et les lignes de chemin de fer vicinal en direction de Wavre (1887), donneront à Jodoigne le regain de vie dont elle avait besoin.

Malheureusement la liaison ferroviaire créée en 1872 n'a plus aucune fonction actuellement.

Jodoigne est traversée de nos jours par deux axes importants : l'axe Tirlemont-Charleroi et l'axe Wavre-Hannut.

Remarquons le nombre élevé d'établissements scolaires le long de ces deux grands axes. L'accès aux grands centres urbains est aisé par la proximité d'autoroutes. La Gette traverse la ville parallèlement à l'axe Tirlemont-Charleroi.

Avenue des Commandants Borlée

Le côté gauche de l'avenue a particulièrement changé par la suppression d'espaces réservés aux voies de tramways. Cette avenue abrite aujourd'hui de nombreuses habitations ainsi qu'un vaste centre administratif et commercial.

Chaussée de Hannut

Près du château des Cailloux, imposante construction de 1870, actuellement internat de l'Etat, un quartier est né. Ce qui tenait lieu en 1900 de prairies et de bois est aujourd'hui l'emplacement d'une école (l'Athénée Royal de Jodoigne) et d'un quartier résidentiel (le square Molembisoul). A noter enfin que dans le parc du château des Ormes a été construit un bâtiment moderne servant d'internat et de restaurant pour les étudiants du C.E.P.E.S.



Rue de Piétrain

Cette rue s'est considérablement modifiée au cours du temps, notamment par la construction de plusieurs habitations et d'une usine de sélection de semences (la S.A.B.S.A.).

Route Jodoigne-Huppaye

Le petit chemin pavé initial a été remplacé par un axe bétonné et de nombreuses habitations se sont élevées de part et d'autre de celui-ci.



Chaussée de Wavre

A l'emplacement de l'ancien hôpital s'élève maintenant un vaste immeuble à appartements, « La Résidence du Parc », visible de très loin. Quelques habitations sont apparues le long de cette chaussée ainsi qu'un lotissement réservé aux militaires.

Conclusion

Ces changements propres à Jodoigne, ainsi qu'à d'autres villes, sont dus en grande partie au développement toujours plus intense de la population. Le développement commercial entre très certainement en ligne de compte ainsi que celui des moyens de communication.



Un des nombreux établissements scolaires de JODOIGNE : LE CEPES

La vie sociale a également contribué aux modifications qu'a

pu subir la ville depuis le début du XIX^e siècle.

La création d'œuvres hospitalières (construction d'un nouveau centre de prévoyance et d'aide sociale, ...), d'œuvres de prévoyance (polyclinique, ...), d'œuvres d'assistance (sections locales de la Croix Rouge et de la Croix Jaune), de nombreux établissements scolaires et culturels, en sont une preuve évidente.

A Jodoigne de poursuivre sa remarquable progression tout en conservant les témoignages de son passé.

Notre escapade touche à sa fin. Tandis que nous remontons les quelques décennies qui nous séparent de ce début d'année 1986, le coffre aux secrets se referme lentement sur les fabuleux trésors que Jodoigne a bien voulu nous conter.

(*) Voir début dans « Brabant Tourisme » n° 6/1985.

BIBLIOGRAPHIE

1. René HANON DE LOUVET, « Histoire de la ville de Jodoigne », t. I et II, J. Duculot, Gembloux, 1941.
2. J.-P. CREVECCEUR, « Ainsi était... Jodoigne », t. I et II, C. de Vries, Antwerpen, Brouwers, 1979.
3. V.-G. MARTINY, « Passé, Présent, Avenir », Service de Recherches Historiques et Folkloriques du Brabant, Bruxelles, 1963, p. 26.



Le nouveau centre de prévoyance et d'aide sociale.

Envisage de gauche : La Résidence du Parc, chaussée de Wavre.

La forêt de Soignes, Histoire et perspectives*

par Michel MAZIERS

Un lieu de plaisirs

Au cours de cette histoire millénaire, les fonctions de la forêt de Soignes ont évidemment évolué. Ne remontons pas aux périodes les plus anciennes : la rareté des sources interdit toute conclusion qui ne soit purement hypothétique. Constatons simplement que les ducs de Brabant et leurs successeurs y voyaient avant tout un terrain de chasses échevelées.

Cette passion cynégétique a d'ailleurs engendré un chef-d'œuvre : les « Chasses maximiliennes », une série de douze tentures conservées aujourd'hui au musée du Louvre. Les inlassables recherches menées à travers toute l'Europe par Madame SCHNEEBALG-PERELMAN lui ont permis d'expliquer avec le maximum de vraisemblance la genèse de ce monument de la tapisserie bruxelloise. A la fin de 1539, CHARLES-QUINT fut somptueusement reçu par son rival FRANÇOIS I^{er} qui cherchait à l'éblouir et, par là, à l'humilier. Le promenant à travers les splendeurs de son royaume, il lui montra notamment la nouvelle



Drève des Bonniers. Devinette : où se trouve la forêt « bruxelloise », où se trouve la forêt « flamande »?

galerie qu'il venait de faire bâtir à Fontainebleau et lui promit de lui en faire exécuter une copie en tapisserie. Souhaitant vraisemblablement ne pas demeurer en reste, l'empereur aurait alors eu l'idée d'offrir au roi une série de tentures illustrant celle de ses nombreuses possessions qui lui tenaient le plus à cœur : les Pays-Bas, où il était né. Un contrat passé le 12 février 1540 chargea le peintre François BORREMAN de peindre sur place les paysages les plus remarquables de la forêt de Soignes.

De multiples péripéties retardèrent l'exécution de l'ouvrage, achevé seulement en 1552, cinq ans après la mort de FRANÇOIS I^{er}. Ce fut le neveu de CHARLES-QUINT, le futur MAXIMILIEN II, qui reçut les tentures à l'occasion de son mariage, ce qui explique le nom qui leur est communément attribué (9).

Dans un décor réaliste, ce qui est une nouveauté à l'époque, se dressent en foule des personnes et des animaux qui ont été vraisemblablement exécutés sous la direction de Pierre COCKE, le maître de Pierre EGEL l'Ancien. Ces tentures illustrent les trois grands types de chasses pratiquées en forêt de Soignes : celle au faucon, une spécialité brabançonne, menée au printemps; celle au cerf, à la bonne saison; celle au sanglier, à la fin de l'année. Ces expéditions, qui duraient souvent plusieurs jours, peuplaient la forêt d'une foule de valets, de chevaux et de chiens accompagnant leurs augustes maîtres.

Outre les chasseurs, la forêt attirait aussi des promeneurs, mais la présence de bêtes sauvages et, surtout, de malandrins limitait leurs excursions aux lisières de la forêt jusqu'au XIX^e siècle. Vers 1900, les promeneurs et artistes attirés par la forêt étaient devenus si nombreux qu'ils



La forêt doit-elle servir de dépôt d'immondices? L'égoût qui se décharge dans le fond des Ails : le site est joli, l'odeur beaucoup moins!

constituèrent un véritable groupe de pression, qui obtint de l'Administration des Eaux et Forêts l'empierrement des chemins, l'établissement de sentiers piétonniers et la création de « cantons pittoresques » où l'exploitation forestière était organisée de manière à inspirer les chevaliers du chevalet. La création du bois de la Cambre, puis des hippodromes de Boitsfort et de Groenendaal avait évidemment contribué à attirer des promeneurs, amenés sur place grâce au développement des communications rou-

tières et ferroviaires — notamment les trams — et restaurés grâce à la multiplication d'auberges autrefois fréquentées uniquement par les rouliers, les gardes et les marchands de bois.

Une source de profit

T'étonneras-tu, ami lecteur, d'apprendre que, si loin qu'on remonte dans sa longue histoire, la forêt de Soignes fut une source d'approvisionnement en bois apparemment intarissable? Depuis le XVI^e siècle au moins, elle était exploitée selon la

méthode du tire-et-aire à la révolution de quatre-vingts à cent ans, c'est-à-dire que les coupes étaient organisées chaque année de manière telle qu'au bout de quatre-vingts à cent ans, tous les coins de la forêt avaient été visités par les bûcherons. On « tirait » (traçait) les coupes par bandes successives et on abattait tous les arbres jusqu'à l'« aire » (jusqu'au sol), à l'exception des plus beaux spécimens.

On trouve encore quelques-uns de ces arbres remarquables, momentanément épargnés comme reproducteurs dont on utilisait les semences, mais surtout comme bois de charpente, notamment les chênes indispensables aux constructions navales.

Le chêne de Saint-Hubert, déjà célèbre au XVI^e siècle, mourut en 1964 dans le domaine de Sept Fontaines, à Rhode-Saint-Genèse, après une vie exceptionnelle d'environ huit cents ans. Le hêtre Visart s'écroula dans la nuit du 14 au 15 novembre 1969 après trois siècles d'existence. Au même âge, les chênes Debruyn et Crahay suscitent encore l'admiration des promeneurs.

Abattus après un siècle de croissance environ, les autres arbres n'avaient pas atteint leur pleine maturité, ce qui explique l'allure



Le viaduc de Trois-Fontaines, au-dessus duquel commence à émerger la masse noire des bâtiments de l'A.D.E.P.S. : les chevaux-vapeur ont remplacé les moteurs à crottin!

maigrichonne qu'on leur voit dans les « Chasses de Maximilien ». Encore heureux quand des troubles ne provoquaient pas leur abattage encore plus précoce : aux moments les plus noirs du XVII^e siècle, on abattit jusqu'à trois cents hectares par an! Ces coupes sombres et plus ou moins anarchiques, la négligence dans les replantations aussi, avaient créé de tels vides qu'il fut décidé de repeupler systématiquement la forêt de hêtres à partir de 1788, avec seulement quelques chênes dans les fonds humides et, à partir du régime

français, quelques résineux sur les hauteurs au sol pauvre. Efficace dans l'immédiat, ce développement systématique du hêtre se vit adresser les reproches suscités par toute monoculture : le risque de développement d'une maladie spécifique à cette essence, qui envahirait et anéantirait rapidement toute la forêt, telle celle qui décime actuellement les forêts de résineux allemandes (10). D'autre part, s'ils fascinent le promeneur à première vue par leur majesté, les hauts fûts des hêtres finissent par créer l'ennui qui naît de toute monotonie. Leur feuillage serré étouffant toute végétation au sol, ils sont aussi accusés de priver la faune d'une nourriture qui soit à sa portée. Les apports de mame qu'ils exigent – quatre à cinq tonnes par an – pour compenser l'acidification du sol qu'ils provoquent sont responsables de la disparition d'espèces calcifuges autrefois abondantes, tels le genêt et la myrtille.

En outre, se heurtant à trente ou quarante centimètres de profondeur à un sol compact, capable

Le pont de Groenendaal : un coup de sabre dans l'arrêté royal classant la forêt de Soignes.



de résister à des pressions de quatre-vingts à nonante kilos au centimètre carré, les racines ne s'implantent pas assez profondément, ce qui multiplie les chablis (arbres renversés par le vent). Enfin, la méthode du tire-et-aire dénuçait d'un coup des dizaines d'hectares, ce qui donnait aux cantons de la forêt où les coupes avaient eu lieu un aspect particulièrement désolé et, d'autre part, le développement de l'exploitation houillère réduisait les besoins en bois de chauffage.

La chapelle Notre-Dame-de-Bonne-Odeur.



Combinant les exigences de la rentabilité économique avec les remontrances des promeneurs et artistes de plus en plus nombreux, l'Administration des Eaux et Forêts abandonna à la fin du XIX^e siècle la méthode du tire-et-aire pour adopter des coupes jardinatoires à deux cents ans, c'est-à-dire que les arbres ne sont plus abattus qu'isolément ou par bouquets épars après deux siècles d'existence environ. De même, sans aller jusqu'à retrouver la variété d'essences qui apparaît dans les « Chasses de Maximilien », la monoculture du hêtre est progressivement atténuée (11).

Les chablis servaient généralement à fabriquer du charbon de bois, plus léger et doté d'un pouvoir calorifique plus élevé que la matière ligneuse brute. Un œil exercé discerne encore de-ci de-là de légères ondulations de terrain, traces des meules dans lesquelles les faudreux entassaient environ dix-sept kilos de bois par kilo de charbon qu'ils désiraient obtenir. La pierre et le sable furent exploités pendant des siècles. Des excavations marquent encore les endroits où ils furent prélevés.

Talus et fossé qui bordaient le haras d'Albert et Isabelle.

Le fer aussi : c'est au sud de Groenendaal que se trouvent les gisements, qui teintent encore le sol d'une couleur rouille en certains endroits. Des bas-fourneaux rudimentaires furent utilisés vraisemblablement dès avant notre ère et le minerai fut extrait jusqu'à une époque très récente, puisqu'une demande d'autorisation pour créer un haut-fourneau à Leefdaal fut encore introduite en 1841! Les revenus procurés par ces activités accessoires étaient évidemment sans commune mesure avec ceux provenant de l'exploitation du bois.

Pour se procurer les montures nécessaires aux besoins de la Cour, les ducs avaient tenté de créer des haras en forêt. Le premier fut établi par ANTOINE de BOURGOGNE, vraisemblablement entre la chaussée de La Hulpe et l'avenue Dubois. La mort du duc à la bataille d'Azincourt (1415) entraîna la disparition de ce haras. Il n'en reste qu'un souvenir très effacé dans les documents historiques, mais on peut suivre assez aisément les limites sur le terrain : composée d'un fossé et d'un talus, jadis surmonté d'une palissade destinée à protéger les poulains des

fauves vivant alors en forêt et plus encore à les empêcher de s'égarer dans celle-ci, son enceinte est encore bien visible sur presque tout son périmètre. Un autre haras fut créé sous les archiducs ALBERT et ISABELLE en 1611, grosso modo entre le vallon des Puits et la drève Saint-Michel, pour remplacer celui de Mariemont qui avait déjà été transféré un temps à Anderlecht. Outre les vestiges de son enceinte, également encore bien visibles sur le terrain, il a laissé de nombreuses traces dans les archives, les dégâts causés par les poulains à la végétation et le coût de son fonctionnement ayant posé de gros problèmes, qui furent résolus par sa suppression en 1678.

Les droits d'usage

Le droit de propriété que s'étaient octroyé les ducs de Brabant sur la forêt de Soignes n'était pas absolu. Les indigents, par exemple, pouvaient y prélever le petit bois nécessaire à leur subsistance. Des institutions religieuses et des personnes privées obtinrent peu à peu d'y faire paître leur bétail et d'y prélever du bois de chauffage ou de construction. La fin de l'Ancien Régime et le rattachement de nos régions à la France en 1795 entraînèrent la disparition de nombreux ayants-droit. Seules quelques fermes conservèrent ces droits au-delà du régime français, mais comme les ventes massives effectuées par la Société Générale les avaient éloignées de la nouvelle lisière de la forêt, leurs propriétaires en obtinrent le rachat dans les années 1830.

Bénéficiant de ces droits d'usage ou non, les populations des villages proches de la forêt n'hésitaient pas à se servir elles-mêmes

Trois-Fontaines : le dernier chemin de rotons (reposant sur des assises de bois) résistera-t-il longtemps aux amateurs de motocross?



L'échafaudage de la clinique Derscheid en construction : 5.000 m² d'un domaine classé pour accélérer un peu plus le trafic automobile!

lorsqu'à l'occasion se présentait. Les braconniers et voleurs de bois se méfiaient particulièrement des fabricants de balais, une spécialité des villages de Verrewinkel et de Boitard, qui ont conservé leur « corbeille de balai » dans la toponymie locale, ainsi que de Rhode-Genève, où fut créé dès 1935 l'Espinette Centrale, un géant symbolisant cette activité traditionnelle. Accroissant la demande plus difficile, les aspects politico-militaires multipliaient les contrevenants; les décrets de la fin du XVII^e siècle et les décrets de la fin du XVIII^e et de 1830 furent particulièrement dangereux pour la forêt.

La vie contemplative

À l'écart des tumultes de la vie moderne, les forêts attirèrent de bonne heure tous ceux qui cherchaient dans la méditation et la prière la voie vers le salut de leur âme. Aux ermites se substituèrent très tôt des communautés ecclésiastiques. Les plus anciennes sont les abbayes de Forêt (1096) et de la Cambre (1252). S'y ajoutèrent les prieures de Val-Duchesse (1262),



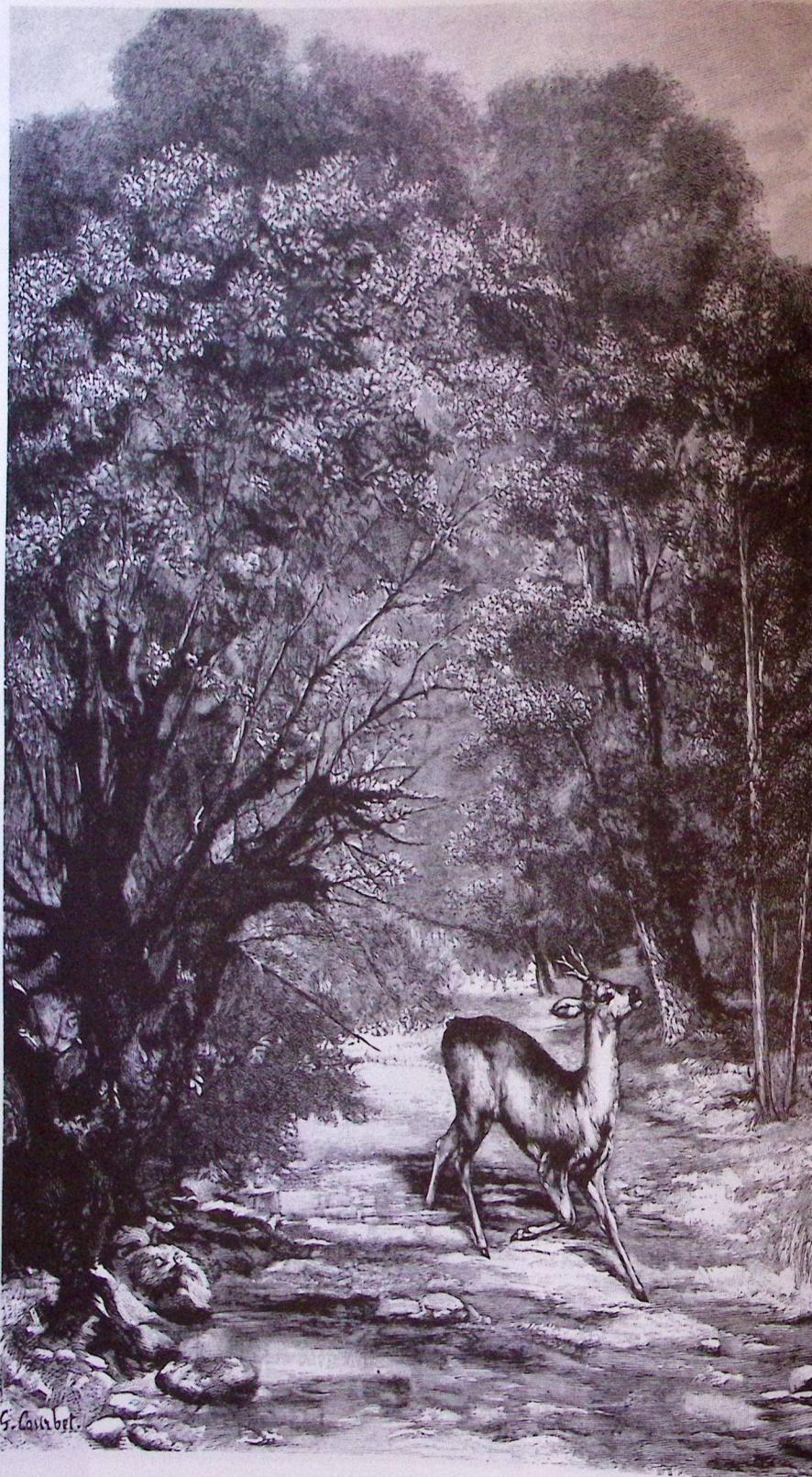
tre « primitif » qui finit ses jours à Rouge-Cloître.

Ces communautés n'étaient pas entièrement retranchées du monde puisque, accueillant volontiers des hôtes de passage, elles servaient en quelque sorte d'auberges. Lorsque leur plaisir favori les occupait pendant plusieurs jours, les chasseurs princiers y cherchaient le gîte. Les vieux chênes de Groenendaal et de Sept-Fontaines, aujourd'hui disparus, ont ainsi la réputation d'avoir abrité sous leur ramure jusqu'à sept têtes couronnées à la fois!

Quoique menant une existence le plus souvent assez modeste, ces institutions religieuses avaient accumulé au fil du temps une fortune, essentiellement foncière, qui attira l'attention de JOSEPH II. Soucieux de gestion rationnelle et efficace, celui-ci supprima en 1783-1784 tous les couvents qui se consacraient essentiellement à la prière pour en consacrer les fonds à des œuvres plus utiles à ses yeux. La confiscation des biens ecclésiastiques par les révolutionnaires français dix ans plus tard, après une tentative de restauration monacale, acheva la dispersion des communautés et la vente des bâti-

Dépendance de l'ancien prieuré de Rouge-Cloître.





ment souvent démolis pour servir de carrières de matériaux de construction. La dévotion populaire peupla la forêt de nombreuses chapelles, souvent associées à des légendes et à des propriétés miraculeuses. Les plus modestes étaient simplement accrochées à un arbre, telle celle dédiée à sainte Anne tout près de la source du Sylvain, non loin du Rouge-Cloître. D'autres étaient un peu plus grandes, comme celle de saint Cornille à Groenendaal. Les plus imposantes atteignaient les dimensions d'une église. Celle de Notre-Dame-de-Bonne-Ode fut fondée à la fin du XV^e siècle à un endroit indiqué, selon la tradition, par des senteurs particulièrement suaves, ce qui explique son nom. Reconstruite plusieurs fois, la dernière en 1860 elle avait la vertu d'accrocher aux femmes qui accrochaient leur jarretière à sa grille soit fin les délivrer de la fièvre, soit fin se trouver un amoureux : vertu qui, on en conviendra, ne sont pas nécessairement contradictoires! Celle de Notre-Dame-au-Bois, construite au milieu du XVIII^e siècle et profondément restaurée voici quelques années, abrite à un vénérable chêne une statuette du Christ, dont le souvenir est conservé dans le toponyme flamand Jezus-Eik.

Le sumon de Bruxelles

Parmi toutes les fonctions remplies par la forêt de Soignes, il en est une dont l'importance n'est apparemment que avec le développement industriel et urbain : ses effets hygiéniques. Les essences forestières produisent des aérosols contribuant à préserver la pureté de l'air ambiant. Outre ses pouvoirs bactéricides, la forêt de Soignes produit de six

Ci-contre : la Biche au bois, par Gustave Couvbet (Gravure de Crosbie).



Les Enfants du bûcheron (composition et dessin d'Alfred Beau).

à sept tonnes d'oxygène et fixe soixante-huit tonnes de poussière par an, constituant donc un véritable bouclier contre la pollution qui envahit les grandes agglomérations modernes. Enfin, et ce n'est pas négligeable non plus, deux cents mètres de bois constituent un écran contre le bruit aussi efficace que deux kilomètres de terrain nu et plus esthétique que les murs antibruit qui (dé)parent de plus en plus nos autoroutes.

Pourquoi protéger la forêt à présent?

Principale raison de sa conservation jusqu'au XIX^e siècle, la chasse n'est plus pratiquée en

forêt de Soignes, du moins officiellement car le braconnage, lui, n'a pas disparu. On retrouve de temps en temps des chevreuils ou d'autres gibiers blessés ou tués par balles, tous les prétextes étant bons pour expliquer cette piraterie, depuis la lutte contre la rage (absente de notre région) dont les renards seraient les vecteurs, jusqu'au « droit » des chiens de se dérouiller les pattes avec la bénédiction, voire les encouragements de leur maître!

Outre les chasseurs, ont disparu progressivement de la forêt les carriers, mineurs, charbonniers, ramonneurs et pâtres qui l'animaient autrefois. Quant aux moines, ils ont été forcés de la

quitter dès la fin du XVIII^e siècle, et le sentiment religieux n'a pas tardé à les suivre. Dernier témoignage de ferveur pieuse, la chapelle de la Reine, suspendue à un hêtre de la drève Saint-Michel, date déjà d'un siècle, et elle est périodiquement la proie des vandales. A en juger par le nombre de jarretières pendues à la grille de Notre-Dame-de-Bonne-Odeur, la population de Hoeilaart et des environs serait en voie de disparition!

Par contre, à la bonne saison du moins, et le week-end surtout, la forêt est envahie de promeneurs, cavaliers et cyclistes et autres « joggers » qui y goûtent détente et air pur. Bûcherons et marchands de bois se rencontrent de l'automne au printemps : concurrencé d'abord par le charbon, puis par le pétrole, le gaz et l'électricité comme source d'énergie, par les métaux et les matières plastiques comme matière première, le bois est redevenu une excellente affaire depuis les hausses successives du coût de l'énergie.

La forêt de Soignes présente un autre intérêt, trop souvent méconnu : alors que, dans un rayon de septante-cinq kilomètres, on trouve autour de Paris près de deux cent mille hectares de bois, Bruxelles doit se contenter dans un rayon équivalent de cinq à six mille hectares. Soignes est donc pratiquement la dernière forêt publique de bas-plateau dans notre pays, refuge ultime de nombreuses espèces végétales et animales : parmi celles-ci, on trouve même un insecte unique au monde, le carabe de Putzeys.

C'est dire son intérêt pour la formation des forestiers, botanistes, zoologistes et agronomes de notre pays, à proximité des centres universitaires de Bruxelles, Louvain, Ottignies, Gembloux et même Gand et Liège. Son intérêt scientifique est encore accru par le fait que, comme elle n'a jamais été entiè-



Le marchand de balais (dessin de Mouilleron, d'après Poisson).

rement défrichée, la structure de son sol est restée pratiquement intacte depuis dix mille ans : une aubaine pour géologues et pédologues! Pour les historiens aussi, puisqu'on y trouve encore des vestiges d'activités humaines disparues, lesquels ont été depuis longtemps détruits ou recouverts de constructions diverses en dehors de la forêt.

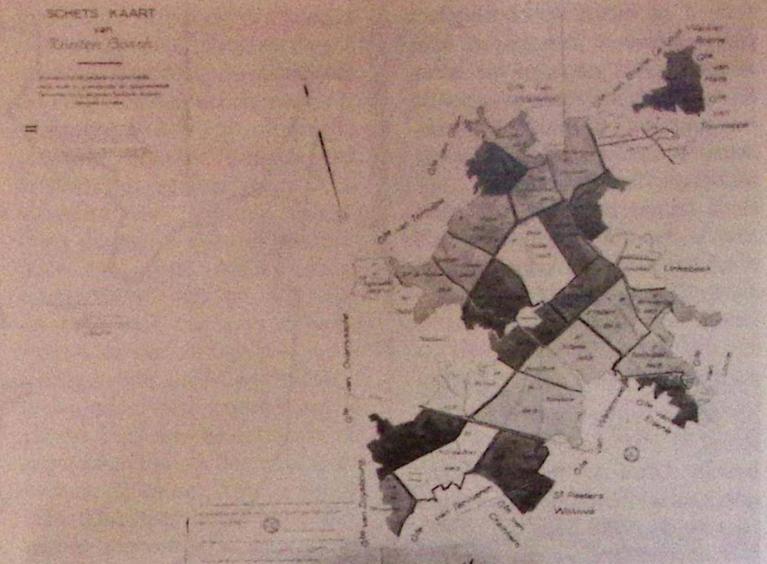
Problèmes et menaces

Lentement mise en place, surtout au XVI^e et au XVIII^e siècle, la gestion de la forêt de Soignes commence à échapper aux excès de la monoculture depuis le début du XX^e siècle. Les aliénations massives de son sol sont interrompues depuis plus d'un siècle. Ce n'est donc pas de ce

côté que viennent les dangers les plus menaçants pour elle. Par contre, la multiplication et l'élargissement des voies de circulation qui l'encerclent entraînent un grignotage de sa surface, plus insidieux mais aussi plus néfaste que les aliénations massives de jadis, en faisant de plus en plus les uns des autres. Sous l'effet du vent et du soleil, le sol se dessèche au détriment de la microfaune et de l'équilibre écologique de l'environnement. D'autre part, l'encerclement de la forêt par les habitations et les voies de communication menace de disparition les faoncs de lisière telles que le faisan, la buse, le lièvre, le

Si les échanges botaniques et zoologiques entre la forêt et les régions voisines sont de plus en plus difficiles, il n'en est pas de même pour les déchets des activités humaines : malgré la fermeture de nombreux chemins à la circulation automobile, la forêt tend à se transformer en dépôt sonore et d'immenses quantités de déchets s'y déposent ; on n'a aucun scrupule à y jeter les objets hors d'usage, les égouts de nouveaux quartiers s'y déversent, tandis que les travaux publics menés à l'intérieur et autour de la forêt réduisent le débit des ruisseaux, les ruisseaux ont parfois « gonflé » en urbain, et accroissent inconsidérément l'érosion de ruisselle-

A pied, à cheval ou à vélo, le promeneur voudrait se détendre, s'éloigner de-ci de-là, sans se rendre compte qu'en quittant les chemins, il risque d'écraser de ses pieds les pousses, d'abîmer des plantes en pleine croissance, de déranger quelque couvée, inconnue, et qu'il est le plus sou-



Carte de W.-B. Craan indiquant la répartition de la forêt de Soignes entre les communes qui l'entourent en 1825 (A.G.R. cartes et plans inv. man., 7054).

vent de perturber l'équilibre écologique de la forêt, ce qui ne plaît évidemment ni au botaniste, ni au zoologiste. Il peste contre le vacarme des véhicules sur les routes proches, celles qu'il emprunte lui-même pour se rendre au travail ou... en forêt! Il se plaint du bruit des tronçonneuses ou des ornières créées par les engins de débardage, qui rendent les chemins impraticables et même parfois introuvables, mais le bûcheron et le marchand de bois n'accepteraient évidemment plus de travailler comme jadis.

Le tassement du sol provoqué par leurs lourds véhicules est pourtant catastrophique pour l'existence même de la forêt car il empêche une bonne aération des racines, ce qui nuit à la croissance des arbres et ce qui risque de multiplier les chablis, leur enracinement devenant encore plus précaire.

L'amateur de motocross ne

comprend pas qu'on lui interdise de se livrer à son sport favori, qu'on l'empêche déjà de pratiquer en tant d'autres endroits. Il n'entend plus le bruit qu'il fait — ou il s'en glorifie! — et il ne voit pas l'érosion que provoquent ses accélérations, freinages et dérapages brutaux.

Le navetteur voudrait qu'on empiète encore un peu plus sur la forêt pour élargir les routes et la ligne ferroviaire qui lui permettent de rentrer chez lui chaque soir.

Le forestier voit d'un mauvais œil l'invasion de la forêt par tous ces gens dont il ne sait jamais s'il ne va pas les retrouver un peu plus loin chargés de bois mort, de fleurs coupées ou de terreau qu'ils s'imaginent, souvent de bonne foi, pouvoir prélever impunément puisque « c'est à tout le monde ». Imaginant déjà la forêt envahie d'arbres morts, dont la chute sur d'innocents promeneurs entraînerait la res-

ponsabilité de son Administration, il se méfie des écologistes qui voudraient bien laisser faire la nature. Le pêcheur qui aime les berges bien nettes n'apprécie pas toujours non plus les naturalistes soucieux de développer la faune et flore aquatiques. Bref, on ne peut pas contenter tout le monde et son père et il n'est pas facile de concilier productivité, tourisme et écologie.

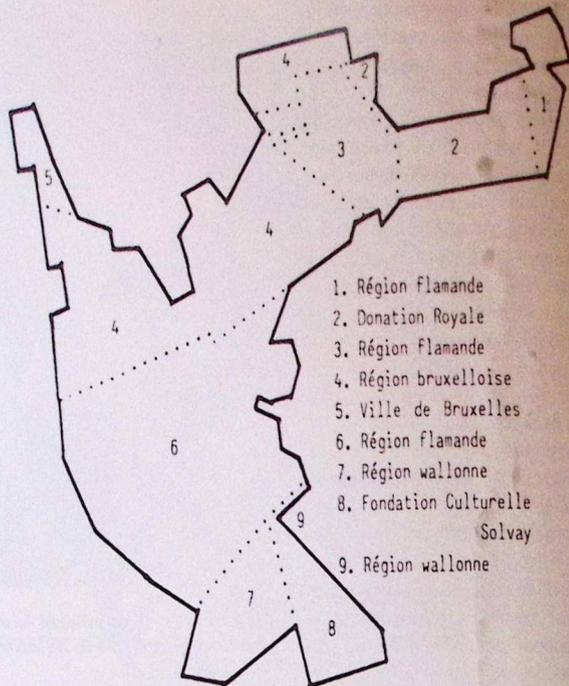
**

Confrontée à toutes ces menaces et exigences contradictoires, la forêt de Soignes a bien besoin d'être résolument protégée, mais l'évolution politique récente de notre pays n'y contribue absolument pas. En application de la loi du 8 août 1980, en effet, l'administration des forêts a été régionalisée depuis le 1^{er} janvier 1983. Or, la forêt de Soignes chevauche les limites des arrondissements de Bruxelles, Louvain et Nivelles – c'est la seconde conséquence du partage de son territoire entre les communes limitrophes en 1825 (voir 1^{re} partie) – et sa gestion se trouve donc répartie entre les Régions flamande, bruxelloise et wallonne.

Pour faire bonne mesure, le secteur dépendant de la Région flamande est divisé en trois tronçons, celui de la Région wallonne en deux, et il en est pratiquement de même de celui de la Région bruxelloise!

Pour l'aider à t'y retrouver dans cet imbroglio, ami lecteur, il est indispensable de récapituler le statut administratif de chaque secteur du massif boisé formant ce que le grand public appelle « la forêt », sans se soucier de ces subtilités qui ont pourtant une très grande importance pour la gestion de celle-ci.

Au nord-est, le parc de Tervuren et la partie de la forêt située à l'est de l'Isedreef sont gérés par la Région flamande (n° 1 du plan).



La parcellisation administrative de la forêt de Soignes : le fruit de décisions aveugles. On aurait voulu discréditer la régionalisation qu'on ne s'y serait pas pris autrement...

Le bois des Capucins (comprenant l'arboretum géographique) et le domaine de Ravenstein font tous deux partie de la Donation Royale, administrativement rattachée au ministère des Finances (n° 2). En effet, tous deux ont été offerts en 1902 à l'Etat belge par LEOPOLD II, qui les tenait de son père. Celui-ci avait acheté le premier à la Société Générale en 1842 et s'était vu offrir le second suite au séquestre des biens appartenant à la famille d'Orange-Nassau consécutif à la révolution de 1830.

La partie comprise entre la chaussée de Tervuren et la chaussée de Wavre dépend de la Région flamande (n° 3), à l'exception du vallon des Grandes Flosses entre la source du Sylvain et Rouge-Cloître, qui se trouve sur le territoire d'Auderghem – donc de la Région bruxelloise! – comme les autres terres ayant appartenu à l'ancien prieuré.

La partie située au nord de la chaussée de Tervuren est gérée

également par la Région bruxelloise, de même que toute celle comprise entre les chaussées de Wavre, de La Hulpe et de Waterloo et les drèves des Bonniers, de la Chapelle et de Welriekende (n° 4).

Au nord de cette portion, le bois de la Cambre, aménagé en parc depuis 1861, est géré par la Ville de Bruxelles (n° 5).

Au sud, on retrouve la Région flamande – ce qui, soit dit en passant, préjuge déjà des limites de la Région bruxelloise, non encore fixées officiellement – jusqu'à la drève de la Meute (n° 6).

Au sud de celle-ci, on trouve successivement, en allant d'ouest en est, la plus grande portion de la forêt dépendant de la Région wallonne (n° 7), puis le domaine de La Hulpe géré par la Fondation culturelle Solvay (n° 8) et enfin une minuscule bande de quatorze hectares rattachés sur un domaine privé voisin, qui dépend de la Région wallonne (n° 9).

Au total, sans parler des propriétés privées encore boisées et la forêt et en considérant beaucoup de bonne volonté, que la partie de la forêt par la Région bruxelloise n'est en fait que le seul tenant, le massif forestier solonien relevant d'institutions publiques se trouve donc divisé en neuf circonscriptions administratives. Dans la réalité, on ne passe pas la frontière de la fiction... L'immédiat, les conséquences de cette situation abrupte ne paraissent pas en soi trop graves. Ayant travaillé depuis au sein d'une administration unique, les fonctionnaires forestiers soloniens continuent à collaborer en fait, mais des problèmes de retraite, de démission et de départ ne devraient pas se poser à l'avenir, au moins dans la mesure où l'on ne voit pas de quoi il s'agit. On ne peut pas dire que mit tant de temps à bruxelles, on ne puisse pas continuer à travailler ensemble. On ne peut pas dire que mit tant de temps à bruxelles, on ne puisse pas continuer à travailler ensemble. On ne peut pas dire que mit tant de temps à bruxelles, on ne puisse pas continuer à travailler ensemble.

tions nées depuis le début de ce siècle dans le but de protéger la forêt de Soignes, certaines de ses espèces animales ou végétales ou certaines des activités qui s'y déroulent, illustre l'intérêt qu'elle présente, mais ne simplifie pas toujours les actions visant à la défendre. Les objectifs spécifiques poursuivis par ces associations ne sont pas toujours compatibles : on sait déjà, par exemple, que pêcheurs et naturalistes ne s'accordent pas sur la configuration de l'étang idéal. Il arrive aussi que, poursuivant le même but, des associations ne parviennent pas à accorder leurs voix à cause d'incompatibilités d'humeur entre leurs dirigeants respectifs ou d'un esprit de concurrence mal placé.

De même que l'unité administrative et écologique de la forêt a déjà été sérieusement malmenée, l'unité de ses défenseurs est donc loin d'être assurée. Des rapprochements récents permettent cependant d'augurer d'un avenir meilleur. Des études ont été réalisées en vue d'établir dans la forêt des réserves naturelles et historiques, c'est-à-dire des zones où faune, flore et vestiges historiques feraient l'objet d'une protection particulière. Les effets néfastes de sa transformation en parc forestier seraient ainsi atténués sans qu'il faille la transformer en réserve naturelle intégrale, ce qui entraînerait l'in-



terdiction d'accès au public, évidemment impensable. Des compromis paraissent donc possibles entre les fonctions économiques, sociales et scientifiques de la forêt de Soignes. C'est la seule solution pour éviter que sa banalisation ne conduise progressivement à sa disparition.

Encore, pour éviter celle-ci, convient-il que le grand public prenne conscience des trésors qu'elle renferme et de l'importance des fonctions qu'elle remplit. C'était l'objectif poursuivi par ce modeste article : a-t-il été atteint?

* Voir début dans « Brabant Tourisme », n° 6/1985.

Notes

- (9) Pour les sources et l'argumentation très détaillées, voir l'ouvrage qui est une somme sur la question en même temps qu'un plaisir pour les yeux : S. SCHNEEBALG-PERELMAN, *Les chasses de Maximilien. Les énigmes d'un chef-d'œuvre de la tapisserie*, Bruxelles, éd. de Chabassol, 1982.
- (10) E. GAERTNER, *La mort de la forêt* (en Allemagne), dans *Le monde diplomatique*, n° 353, août 1983, p. 32.
- (11) Pour les précisions concernant la gestion forestière, voir U.G. LIENARD, *Livre blanc sur la gestion de la forêt domaniale de Soignes*, n° spécial de Soignes, bulletin trimestriel de la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes, 1975.
- (12) On en trouve des exemples notamment dans *Réserves naturelles*, revue bimestrielle de l'a.s.b.l. *Les Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique*, n° 4, août 1983, pp. 6, 19, 21 et 28.

La tête de Tist (Baptiste) : c'est tout ce qu'il reste du premier géant de Rhode-Saint-Genèse, créé en 1935 à l'Espionnette Centrale.

Jolies Places à Bruxelles et en Brabant (14)

par Yvonne du JACQUIER,
Archiviste honoraire de Saint-Josse-ten-Noode

Ways et Glabais

Nos pas, cette fois, nous ont portée vers deux communes du Brabant wallon non loin de Genappe : Ways et Glabais.

Les places qui entourent leur église ont un air de parenté, un charme doux, presque tendre, bucolique. N'étaient quelques voitures qui passent, quelque autobus vicinal imposant brusquement l'orange agressif de sa carrosserie, on pourrait se croire reporté à une centaine d'années en arrière.

Ways

Nous parlerons d'abord de Ways que nous avons évoqué déjà dans « Beaux Presbytères en Brabant » (1).

La cure, à elle seule, vaut le déplacement, avec sa façade bien équilibrée, ses parterres fleuris, ombragés de grands arbres.

Il y a aussi l'église Saint-Martin, édifiée en 1762, dans un style simple mais harmonieux, en briques et pierre bleue.

Contrairement à bien d'autres desservants, le curé laisse la



Ways : l'église Saint-Martin est un sobre sanctuaire classique, précédé d'une robuste tour carrée.

(14) Voir également « Brabant Tourisme », n° 2, 3, 5 et 6/1983, n° 2, 4, 5 et 6/1984, ainsi que les n° 1, 2, 3, 4 et 6/1985.

porte ouverte, ce qui permet de voir l'intérieur, mais par précaution bien nécessaire en nos temps incertains, il a fait placer une paroi filtrante qui met le mobilier à l'abri des visiteurs peu scrupuleux. On y voit notamment plusieurs statuettes polychromées des XVI^e et XVII^e siècles, des stalles et un banc de XVIII^e siècle sculptés à la fin du

Rappelons, dans l'ancien cimetière transformé en parc, le mausolée du général Duhesme blessé mortellement à la bataille de

Un monument évoque les héros des deux guerres mondiales. Une plaque commémorative, encadrée dans le mur latéral de l'église, est dédiée à Charles Leroy mort pour la France en 1830.

Nous avons repris ci-dessous les détails de l'amabilité de M. l'abbé Lambert, curé de Ways, détails cueillis lui-même dans un ouvrage écrit par un de ses prédécesseurs, l'abbé Lambert. Ce livre, intitulé « Autour d'un vieux Ways », fut édité en 1930. On trouve notamment à la page 142 : « Les habitants de la commune participèrent à la révolte qui assura notre indépendance? Sans doute : Leroy, fondateur, 37 ans, mourut de ses blessures reçues aux batailles du 21 au 27 septembre 1830. Pierre Larcier, 62 ans, fut tué à l'Athénée de Bruxelles. Ces deux Waysiens sont morts à la place des Martyrs à Bruxelles. Un petit incident en sous-sol : les troupes françaises, Geras, la conduite du général d'Anvers, campèrent dans le village. Un jeune homme de la maison Pielle (ancien sarrasin de la Dyle), ayant volé un fusil, on menaçait de tout interdire si l'arme n'était immédiatement rapportée ».



A noter aussi deux maisons qui datent sans doute du début du XIX^e siècle. Primitivement, elles n'avaient qu'un niveau et furent exhaussées d'un demi-étage. A l'une d'elles, les propriétaires ont conservé le crêpi gris artisanal d'origine. L'autre a été décapée pour faire apparaître les murs en gros moellons. Avant de prendre le chemin de Glabais, le promeneur aura avantage à contourner encore l'église, à regarder sur les pierres tombales relevées, les noms d'êtres qui vécurent là paisiblement. Quelques bas-reliefs assez originaux retiennent l'attention.

Glabais

Le centre d'intérêt ici est constitué surtout par l'église Saint-Pierre, en briques et pierre bleue; elle date du XVIII^e siècle. Elle est plus composite que celle de Ways, car lors de la construction vers 1760, on a conservé des éléments d'un oratoire antérieur (XVII^e siècle). Gracieusement encadrés de verdure (des acacias et de hauts peupliers d'Italie), le clocheton recouvert d'ardoises et la façade simple sont agréables à regarder. A l'intérieur, on peut voir aussi plusieurs statuettes polychromées, notamment celles de

Aménagée dans une cuvette où se faufile la Dyle, la Place de Ways fleurit toujours bon le passé.

saints très populaires comme Eloi, patron des ferronniers, Hubert, patron des chasseurs, et Roch qui protège de la rage. La cure toute proche date de 1753; elle est située au fond d'un grand jardin. Le bâtiment mériterait une profonde restauration. A l'intérieur, bel escalier à rampe de chêne.

Une ferme importante se dresse en bordure de la place, dans le prolongement du presbytère. Les constructions ciment une vaste cour, l'ensemble est imposant, mais devrait lui aussi être complètement ravalé.

Entre la cure et le mur de la ferme, on a édifié un immeuble banal, en briques modernes et c'est dommage.

Glabais, comme tous les bourgs environnants, a été ébranlé le 18 juin 1815 : réfugiés, soldats blessés sont venus demander aide et asile.

Les autochtones, incertains sur l'issue de ce nouveau combat, écoutaient avec angoisse le roulement des canons, il en est même qui grimpaient dans les arbres pour apercevoir au loin, le déroulement de la bataille.



Court-Saint-Etienne

Le centre commercial, moderne, est ailleurs. Le centre spirituel, traditionnel de Court-Saint-Etienne se trouve ici, sur une placette enserrée entre l'église et le presbytère que nous avons déjà décrit (2).

Pour mieux la voir, il faut monter un peu dans la rue Defalque d'où l'on embrasse le beau sanctuaire, édifié en plusieurs phases, depuis le XII^e jusqu'au XVIII^e siècle. Malgré cet étalement, il donne une belle impression d'unité. L'œil s'efforcera de gommer, à droite, le tas de bri-

ques rouges et jaunes que constitue l'Institut Saint-Etienne, très fonctionnel probablement, mais dont l'architecture, dépourvue de toute grâce, dénature à jamais le site. Essayons de l'oublier et donnons toute notre attention à l'harmonie du presbytère et du sanctuaire entouré de son cimetière transformé en parc fleuri. L'ensemble est bien encadré par des tilleuls hauts et touffus qui, en juin, remplissent les alentours de leur parfum grisant. Dernière les frondaisons, on devine le manoir précédé d'une large pelouse qui, en 1788, a remplacé l'ancien château fort.

Glabais : la petite place, en déclive, est dominée par son église dédiée à saint Pierre.

Au bas de la rue Defalque, et faisant presque partie de la place, on admire une ravissante demeure à deux niveaux, flanquée d'un puits en pierre surmonté d'un toit de tuiles. Le noyau initial est du XVII^e siècle, mais l'ensemble date du XVIII^e. Ici, comme en maints endroits, on regrette l'agressivité malencontreuse de poteaux et fils téléphoniques.

Nous avons appris récemment qu'au XVIII^e siècle, les ingénieurs des Ponts et Chaussées chargés par le roi de France de réaliser des ouvrages d'art, poussaient le souci du décor jusqu'à établir des maquettes, des plans aqua-rellés pour mieux juger si leurs travaux n'allaient pas altérer les paysages! Hélas!...

Mousty

Il est des lieux prédestinés. Même sans connaître leur histoire, on le pressent au moment où on les aborde.



Certains vallons, certains pitons rocheux ont, sans doute depuis des millénaires, attiré des hommes pour y implanter leur crèche ou y établir leur habitat.

Une fois de plus, nous en avons fait l'expérience quand, venant d'Otignies pour aller vers Mont-Saint-Guibert à la recherche de jolies places, nous avons été brusquement attirée par l'église de Mousty. Elle se dressait là, toute simple, entre deux hauts édifices et précédée d'une tranquille placette.

D'architecture romane, avec un narthex rapporté, elle nous a semblé, tout de suite, recéler tout un passé. A droite, une maison ancienne assez mal restaurée. A gauche, quelques demeures du XIX^e siècle, sans prétention; puis une longue demeure basse, remaniée à plusieurs reprises. Enfin, la cure où l'on devine derrière sa grille et sa simulée par un jardin de verre très touffu, si épais qu'il fait passer au domaine de la Belle Bois Dormant. Ce n'est pourtant pas la jeune princesse qu'on découvre mais un curé savant et aimable, M. l'abbé Chambille par qui l'histoire et l'architecture des aîtres n'ont pas de secret.



Depuis près d'un quart de siècle, ce prêtre, archéologue et archivist, compulse les documents, interroge les pierres. Grâce à lui, nous avons appris que nous nous trouvions là sur l'aire d'une ancienne villa gallo-romaine très étendue. Il semble que saint Materne, en

Mousty : d'origine romane, l'église Notre-Dame achève admirablement la perspective de la petite place du hameau.

tournée d'évangélisation, soit passé par là et, qui sait, ait converti le propriétaire du domaine. L'endroit, dès lors, aurait été un des premiers lieux du culte chrétien dans la région.

Aucun document ne permet d'établir ces faits ni les événements qui se sont déroulés ensuite, mais l'église en ses fondations et en ses murs maîtres, possède des éléments de l'époque gallo-romaine et le sanctuaire même date du X^e siècle.

Au cours des temps, on lui ajouta des bas-côtés; on rehaussa le niveau du sol à plusieurs reprises. « L'habillage » intérieur date des XVII^e et XVIII^e siècles. Une crypte très simple, sous l'église, attira jadis de nombreux pèlerins.

Un monastère, autrefois, complétait le domaine religieux. On ignore à quelles règles il obéissait. Les moines ont disparu, sans laisser de traces, et, jusqu'à présent, aucun document n'est venu éclairer notre curé érudit. Les sources sûres ne remontent qu'à environ deux siècles. Alors, M. l'abbé Chambille cher-

Court-Saint-Etienne : la minuscule place doit l'essentiel de son charme à sa vénérable église et à la ravissante maisonnette qui lui sert d'avant-plan.

che, il espère la trouvaille imprévue dans les archives d'un autre domaine; il gratte; il interroge les pierres. Nous lui souhaitons une réussite complète.

Tout ce qu'il a trouvé jusqu'à présent est déjà très intéressant et donne au visiteur des vues passionnantes sur le passé du site et du beau sanctuaire de Notre-Dame de Mousty.

Dion-le-Val

La place communale est classée par arrêté royal du 2 décembre 1959.

Quel merveilleux site agreste! Déjà la chaussée qui vient de Wavre se glisse dans un paysage de verdure, légèrement vallonné. Il faut alors prendre une petite route et l'on débouche enfin sur cette place ravissante. Elle est bordée par son église, le presbytère au toit d'ardoises bleues et une grande ferme toute rose sous son toit de tuiles rouges. Pour peu que le soleil veuille bien faire chanter les couleurs, on subit l'enchantement.

Nous ne reprendrons pas la description de la cure que nous avons largement évoquée (3). Jadis, une rangée de peupliers fermait le bas de la place. Lors de l'aménagement des pelouses et parterres, on a dû les abattre, car leur état constituait un véritable danger. Ils n'ont pas été remplacés et nous le regrettons : une rangée de peupliers chantant sous la caresse du vent clôturerait agréablement le site. La ferme est disposée autour d'une grande cour carrée. Autrefois, elle appartenait au château tout proche, qui est enfoui au fond d'un parc aux larges frondaisons.

Quant à l'église, reconstruite en 1837-1838, elle n'a pas un caractère grandiose, mais elle s'insère bien dans l'ensemble.

A l'extérieur, au-dessus du porche, un Saint-Martin accueille le



Mousty : le mobilier de l'église Notre-Dame est de qualité avec, notamment, le maître-autel et les lambris du chœur, de style Louis XIV, et la chaire de vérité (± 1600).

visiteur. On est habitué à voir saint Martin sous l'aspect d'un cavalier; ici, au contraire, il apparaît debout et en robe de moine, figuration assez rare.

Au mur droit de l'entrée, on a encadré un bas-relief particulièrement intéressant; il fut sculpté au XII^e siècle; une croix romaine est entourée de deux figures; à gauche, un homme tenant une chope qui symboliserait le vice; à droite, une figure de femme qui évoquerait la vertu.

Quelques éléments de l'église primitive ont heureusement été

sauvés lors de la démolition, notamment deux niches en marbre sculpté contenant l'une un Saint-Roch, l'autre un Saint-Martin. Elles datent de la fin du XVII^e siècle.

Notons aussi à l'autel latéral gauche, une gracieuse Vierge couronnée d'étoiles et vêtue à la manière espagnole; à l'autel droit, une statue de saint Martin sculptée à la fin du XVI^e siècle et qui provient d'un couvent situé dans le nord de la France.

A voir aussi, dans le chœur, deux belles portes en chêne, qui

ont échappé à la démolition de l'église primitive.

Il ne faut pas oublier non plus le Chemin de Croix; de facture simple, il fut peint par le curé de Dion-le-Val, Jean François Hacour et par son frère Joseph, de 1849 à 1850.

L'œuvre ne manque pas de qualités; on sent que les deux auteurs ont été influencés par David, dont le rayonnement à l'époque n'avait pas disparu. Disons que l'intérêt est surtout d'ordre sentimental.

Une visite à cette église constitue un bain de fraîcheur; elle est nette, bien entretenue, baignée d'une jolie lumière.

M. l'abbé Pierre Donnez, curé de la paroisse, d'une voix douce et même a évoqué pour nous l'histoire toute simple de son église. Ici, un bain de fraîcheur qui se prolonge quand on revient à la place, à ses parterres, à ses horizons verdoyants.

On déplore la présence de personnes disgracieux qui portent des vestes d'électricité, malgré les inscriptions précises de l'arrêté royal de classement. Certes, il faut compter avec les impératifs de la vie moderne, mais nous pensons qu'avec un peu d'imagination, les services techniques



Quel merveilleux site agreste que cette place de Dion-le-Val bordée par son église, son presbytère et une grande ferme toute rose.

L'église de Dion-le-Val est un sanctuaire, d'une grande simplicité de lignes, construit en 1837-1839.



pourraient souvent éviter bien des enlaidissements.

NOTES

- (1) Voir « Beaux Presbytères en Brabant » — Musin éditeur, 1981, p. 113.
- (2) Voir « Beaux Presbytères en Brabant », p. 121.
- (3) Voir « Beaux Presbytères en Brabant », p. 90.

La jolie ferme, qui borde la place de Dion-le-Val, fut édifiée dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Elle dépendait autrefois du château local.



Le château de Nil-Saint-Martin

par Jean MARTIN

Le château de Nil-Saint-Martin est situé le long de la rue Saint-Martin entre la rue du Paradis et la place Saint-Martin dans un domaine d'une superficie d'environ 2 ha. Le bâtiment principal, quelque peu en retrait par rapport à la rue et de forme rectangulaire allongée, se compose d'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage et se termine au nord-est par une tour carrée peu élevée. Le long de la rue se dresse un bâtiment parallèle formant l'entrée, au milieu duquel s'ouvre une porte cochère, surmontée d'un pigeonnier, et dont les extrémités sont flanquées d'une tourelle carrée, en briques, amortie d'un toit en pyramide (1).

I. Les premiers seigneurs

Le château de Nil-Saint-Martin constituait le centre d'une seigneurie de moyenne importance relevant en fief du duché de Brabant. Elle se partageait le territoire du village avec la seigneurie del Haise à Nil, appartenant au seigneur de Jauche, une seigneurie foncière dépendant de l'abbaye de Gembloux et une troisième seigneurie relevant de Walhain (2).

Le château avec le jardin qui l'entourait avait une contenance

de 5 journaux et deux verges (± 1 ha 40 a) et le seigneur avait juridiction sur 38 bonniers de terres et de prés (± 40 a). Le domaine du château joignait de midi au chemin (rue Saint-Martin) et de nord au ruisseau qui s'appelle le Nil (3).

Selon un relief effectué le 3 mai 1447, la seigneurie de Nil-Saint-Martin était une fraction de la terre de Sombreffe dont elle avait jadis été démembrée à la suite d'un partage entre frères. Elle eut les mêmes maîtres qu'Otignies (les Sombreffe, les Virnembourg, les Manders-

scheyt) jusqu'en 1614 quand le comte de La Marck, baron de Lummen et de Seraing-le-Château, la vendit à maître René Van Ryswijck, avocat au Conseil Souverain de Brabant. Elle appartint à ses héritiers jusqu'en 1653 (4).

Le château est mentionné en 1521 et 1593 (5). Le 2 mars 1650, Irmgarde Piermont, veuve de Gaspard van Eltz, vend à Daniel de Hoensbroeck, entre autres, la moitié de la seigneurie de Nil-Saint-Martin avec les ruines d'une maison et tenure (6).



Plan du château de Nil-Saint-Martin et de ses alentours - extrait de la carte des Pays-Bas autrichiens, établie par le comte de Ferraris de 1770 à 1777 (édition du Crédit Communal de Belgique).

II. Les de Béthune de Nil-Saint-Martin

En 1647, Jean de Béthune, natif de Cambrai, lieutenant-colonel de cavalerie au service du roi d'Espagne, épousa à Corbais Catherine de Pinchart, fille de Philippe, seigneur du Tiège, de Marguerite Ghenne, dame de Liroux sous Gembloux. Avant d'avoir quitté le service actif, il mourut, le 9 novembre 1652, de la peste. Son fils, Guillaume de Cottereau, baron de Jauche, la seigneurie del Haise à Nil-Saint-Martin. Le 17 juillet 1653, il acheta de Jean Van Ryswijck et de sa fille Marie, Marie-Justine et Anne-Marie Van Ryswijck, ses sœurs, la moitié de la seigneurie de Nil-Saint-Martin. Le 4 octobre de la même année, il acquit l'autre moitié du domaine de Daniel de Hoensbroeck, seigneur d'Alden-Valckenborgh. Comme le château était en ruines, il en entreprit la restauration et les travaux furent achevés en 1661 (7).

Jean de Béthune occupèrent effectivement le château restauré. C'est là que Jean de Béthune et sa femme passèrent leur testament le 19 juin 1663, devant le notaire Ramet de Walhain. Des enfants, la veuve, Catherine de Pinchart et son fils aîné Jean-Antoine de Béthune qui avait succédé à son père comme seigneur de Nil-Saint-Martin la chaudière et autres ustensiles de la brasserie du château. Elle légua à sa fille aînée Marguerite-Françoise de Béthune, une douzaine de terres et deux douzaines d'arpents qui se trouvaient dans le domaine du château (8).

Le 27 mars 1676, Jean-Antoine de Béthune et ses cohéritiers

mirent en vente publique devant la cour échevinale de Nil-Saint-Martin une série de biens meubles délaissés par leurs feus père et mère (9). Nous y relevons particulièrement :

- un carrosse avec huit chevaux acquis par Charles de Pinchart, frère de Jean-Antoine;
- du bétail et des instruments aratoires comme herses et charrues, deux chariots et un chariot équipé avec des échelles d'aoust, ce qui indique l'existence d'une ferme près du château.

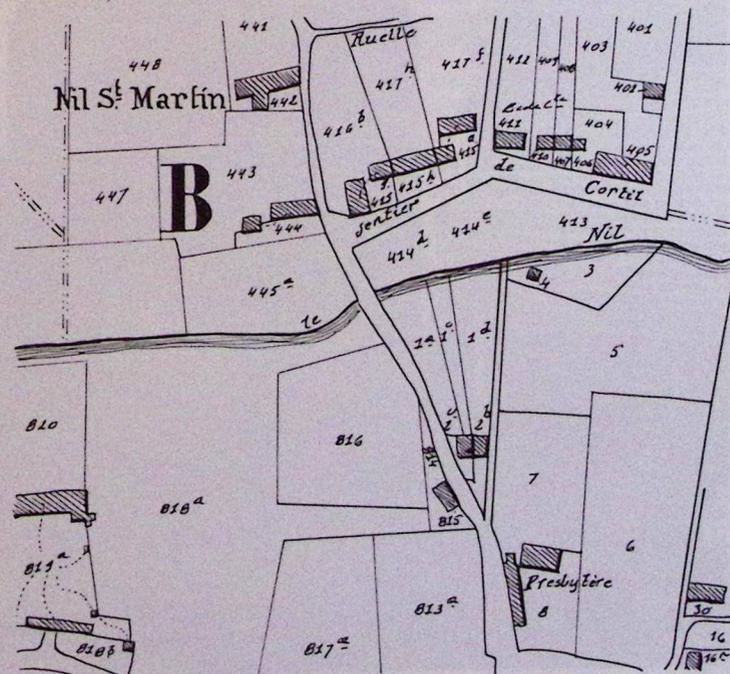
- un coffre, une armoire, deux lits, des tables.

Par acte du 6 décembre 1696, Jean-Antoine de Béthune, assisté par Alexandre-François de Béthune, son fils aîné, reconnaît avoir reçu de Nicolas Libouton 2.000 florins, crée une rente annuelle de 125 florins et donnée en hypothèque sur ladite rente divers biens dont son château à Nil-Saint-Martin (10).

Alexandre-François de Béthune succéda à son père en 1706. Il avait épousé la même année, en la paroisse Sainte-Gudule à Bruxelles, Anne-Marie de Kes-

sel, fille de Nicolas, seigneur de Blanmont et d'Adelaïde Thérèse de Cupis Camargo. Il mourut, à Nil-Saint-Martin, le 6 octobre 1715. La veuve épousa en secondes noces Jean-Philippe le Gillon et décéda, à Nil-Saint-Martin, le 12 mai 1759. Son fils Alexandre-François-Joseph de Béthune, né en 1708, devint seigneur de Nil-Saint-Martin en 1726 (11).

Le 17 novembre 1732, Anne-Marie de Kessel fit dresser par le notaire Jean Gislain Joris de Walhain un inventaire des meubles et effets délaissés par feu son mari, à l'instance de ses deux filles Marie-Maximilienne et Jeanne-Caroline de Béthune et de son mari Jean-Philippe le Gillon. Nous donnons en annexe une analyse de cet inventaire qui nous permet de pénétrer à l'intérieur du château (12). Alexandre-François-Joseph de Béthune décéda, célibataire, à Nil-Saint-Martin, le 25 juin 1738 et c'est son frère Albert-Joseph qui lui succéda en 1739. Il fit carrière dans l'armée et devint lieutenant-colonel d'infanterie et capitaine aux gardes wallonnes



Plan du château de Nil-Saint-Martin, du plan cadastral de Popp dressé en 1860. Le château occupe les parcelles n° 81b, 819a et 820.



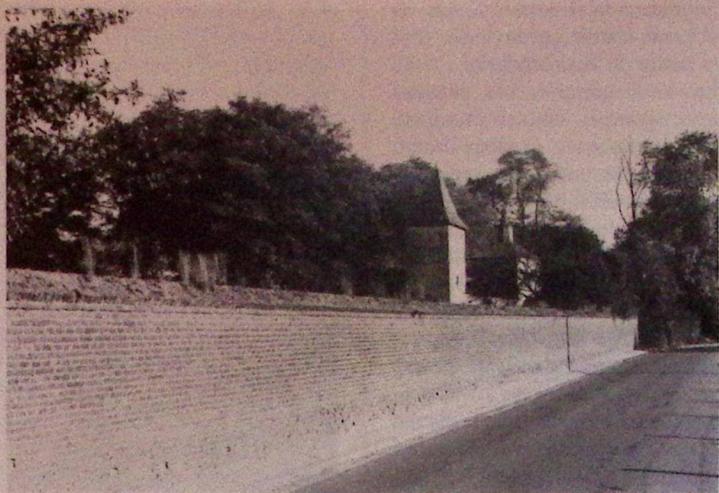
en 1760. Il mourut en service commandé, à Madrid, le 2 janvier 1771 (13).

Jeanne-Caroline de Béthune, sœur d'Albert-Joseph, avait épousé, en 1751, à Nil-Saint-Martin, Charles Hyacinthe le Gros, seigneur d'Arnelle et de Sart-Risbart sous Incourt. Après la mort d'Albert-Joseph de Béthune, c'est leur fils Albert-Joseph le Gros qui devint seigneur de Nil-Saint-Martin. Il avait épousé, en 1777, en l'église de Saint-Géry à Bruxelles, Jeanne-Ursule d'Aubremé. Il participa activement à la Révolution corabançonne puis, après le retour des Autrichiens en décembre 1790, il fut en France et s'engagea dans les troupes de la Révolution. Fait prisonnier par les Autrichiens, le 17 août 1793, dans la forêt de Mormal, il fut considéré comme transfuge et fut le même jour à Raismes, petit village situé au nord de Valenciennes. Grâce au ralliement d'Albert le Gros à la cause française et à son héroïsme, sa famille put conserver ses propriétés domaniales à Nil-Saint-Martin tout en perdant ses droits seigneuriaux (14).

Le ménage Albert Legros-Jeanne-Ursule d'Aubremé eut quatre enfants : une fille Cécile et trois fils. L'un de ceux-ci, Henri, mourut, à l'âge de deux ans, en 1782 et fut inhumé dans la crypte des seigneurs de Nil-Saint-Martin sous le chœur de l'église. Albert le Gros s'enrôla dans l'armée française en 1804 et fut tué à la bataille de Wagram le 6 juillet 1809. Charles le Gros, né le 17 août 1783, mourut, à Bruxelles, le 9 octobre 1824 (15).

Cécile Legros épousa, à Bruxelles, le 20 floréal an VII (9 mai 1798), Louis-Marie Artan, né à Troyes en Champagne (France) en 1770, qui exerçait à l'époque

En haut à gauche : porte cochère surmontée d'un pigeonnier servant d'entrée au château de Nil-Saint-Martin.



Une des deux tourelles d'angle du bâtiment d'entrée du château.

les fonctions de garde-magasin du chauffage militaire de la place de Bruxelles. Etant donné les états de service de son père, il n'est pas étonnant qu'elle ait épousé un soldat de l'armée française. En 1800, celui-ci a quitté le service actif (16).

Les époux Charles-Hyacinthe Legros et Marie-Jeanne de Béthune désertèrent le château de Saint-Martin et s'installèrent à la ferme-château de Corbais, propriété de la famille par les de Pinchart. Le château resta inoccupé de longues années. Les époux Artan-Legros demeurèrent à Saint-Josse-ten-Noode, à Bruxelles. En 1816, le château est occupé par Charles Legros, frère de Cécile et c'est seulement en 1818 que Louis-Marie Artan occupe le château de Nil-Saint-Martin (17).

Par acte du 25 prairial an IX (14/6/1801), Louis-Marie Artan, demeurant à Bruxelles, vend à Cécile Legros, son épouse, 9 bonniers 2 journaux 70 verges de terre sous Nil-Saint-Martin ainsi que d'autres terres sous Walhain et Tourinnes-les-Ourdons (18).

Par acte du 18 janvier 1812, Charles-Léopold-Ghislain Legros, rentier, demeurant à Saint-Josse-ten-Noode, vend à sa

sœur Cécile Legros, épouse de Louis-Marie Artan, demeurant tout deux à Saint-Josse-ten-Noode, toute une série de biens situés sous Nil-Saint-Martin et Nil-Saint-Vincent dont la moitié du château dont elle devient propriétaire à part entière (19).

Par acte du 27 août 1850, les héritiers de Cécile Legros et de son époux Louis-Marie Artan, décédés à Bruxelles respectivement le 22 juin 1846 et le 13 juin 1850, mettent en vente publique les biens leur succédés de leurs parents. Il s'agit de :

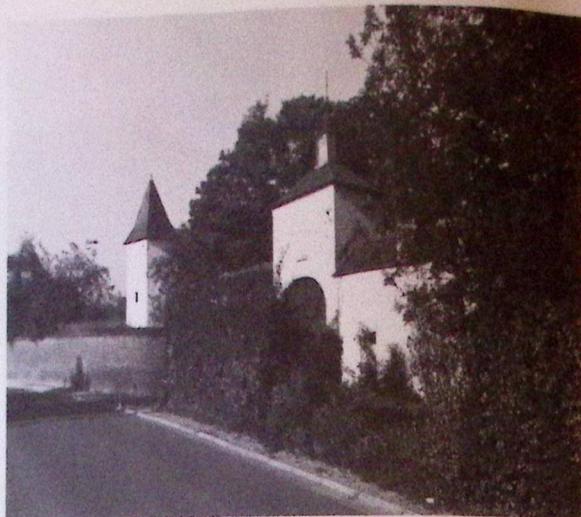
- Zoé-Wilhelmine-Joséphine Artan, épouse d'Armand, baron d'Anethan, secrétaire du cabinet du roi, demeurant à Bruxelles;
- Cécile Artan, épouse de Jules Simonis de Barbançon, propriétaire, domiciliés à Barbançon;
- Marie-Louise Artan, épouse d'Henri Auguste, baron d'Anethan, demeurant à Bruxelles;
- Lemos Willoughby de Silveira, veuve d'Edmond-Marie-Joseph Artan, propriétaire, demeurant à Saint-Josse-ten-Noode;
- Henri-Charles Lebeau, docteur en médecine, subrogé

tuteur de Edouard-Louis et Louis-Victor Artan, fils mineurs de la précédente.

La vente comprend le château avec grange, étables, remises, jardins potagers et d'agrément, bosquet et pré couvrant une superficie de 3 ha 10 a 90 ca.

Le château fut acheté par Isidore-Joseph Collin, propriétaire, demeurant à Jandrain avec les terres du premier lot pour 109.000 fr. (20). Le 8 juillet 1856, Hyacinthe-Joseph Collin, propriétaire domicilié à Dhuy, vend du foin croissant sur le grand pré du château dont nous parlons dans l'annexe II.

Nous n'avons pu retrouver l'acte d'achat du château par les Mi-



Le bâtiment d'entrée du château, vu sous un autre angle.



chiels mais Jean-Baptiste Michiels est déjà mentionné comme propriétaire à Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin dans un acte du 9 juin 1858, ce qui situe l'achat entre 1856 et cette date (21). Dans la matrice cadastrale du plan Popp, dressé vers 1860, on trouve comme propriétaires du château et de son parc Louis Michiels, rentier demeurant à Saint-Josse-ten-Noode, et la veuve Isidore Collin, usufruitière, demeurant à Jandrain. Le bien se répartit comme suit : le château avec la cour, deux jardins, deux prés et un terrain d'agrément sur une superficie globale de 2 ha 71 a 90 ca. Par rapport à la vente de 1850, la propriété a diminué d'un hectare environ, probablement par suite d'aménagements effectués par les nouveaux propriétaires.

Le 31 mai 1866, Jean-Baptiste Michiels, demeurant à Nil-Saint-Martin, donne en location pour neuf ans au chevalier Xavier De Theux, domicilié à Aywaille, le château de Saint-Martin comprenant à l'époque le corps de logis, une écurie, une remise, d'autres bâtiments et la cour, un

Façade postérieure du château.

jardin potager et un jardin d'agrément, un étang avec un îlot au milieu, des pelouses, un bosquet avec un pavillon rustique et une grotte en rocailles. Le bien est garni d'arbres fruitiers, d'autres forestiers et d'agrément, de massifs d'arbustes et de taillis, le tout clos de murs et de haies vives s'étendant sur deux hectares 70 ares. Le bien est bordé au nord par le ruisseau dit le Nil et au sud par le grand chemin pavé qui conduit de Nil-Saint-Martin à Nil-Saint-Vincent (22). Après la guerre de 1914-1918, sans pouvoir préciser la date, les Michiels vendirent le château à un certain De Keyzer de Louvain

qui le céda, avant 1929, à la famille De Roy. Celle-ci, vers 1935, fit restaurer les bâtiments du château. Celui-ci passa par héritage à un neveu appelé De Gryse qui le vendit, en 1953, à Monsieur Van Hove, agent de change à Bruxelles.

Annexe I

Inventaire des meubles et vêtements délaissés après la mort d'Alexandre-François de Béthune dans le château de Nil-Saint-Martin, effectué le 17 novembre 1732.

Selon cet inventaire, le château comprenait à l'époque au rez-

de-chaussée une salle à manger, une chambre lui faisant face de l'autre côté du hall d'entrée et occupée par la veuve d'Alexandre-François de Béthune, un grand salon d'apparat, une chambre occupée par ses deux filles, à savoir Marie-Maximilienne, née en 1712 et qui devint religieuse en 1735 à l'abbaye d'Herckenrode, située à Kuringen au nord-ouest de Hasselt, et Jeanne-Caroline, née en 1714 et qui épousa, en 1751, Charles-Hyacinthe le Gros, seigneur d'Incourt; à l'étage, une chambre au-dessus de la salle à manger, une chambre au-dessus du grand salon, une chambre au-dessus de la cuisine, une cuisine et, dans les dépendances, une brasserie, une sommellerie où le sommelier du château, chargé du linge, de la vaisselle et de toutes les provisions, gardait les objets qui lui étaient confiés. En-dessous du toit, un grand grenier.

Passons maintenant à l'inventaire des meubles et effets en parcourant chaque pièce. Dans la salle à manger, un tableau ornait le dessus de la cheminée. On y trouvait aussi un cabaret ou buffet pour ranger les verres, une horloge, deux tables de bois blanc, trois rideaux rouges pour garnir les fenêtres, une douzaine de fines tasses à thé et une tasse de porcelaine, un jeu de dés. Dans la chambre occupée par la maîtresse de céans, une garde-robe en noyer, huit peintures grandes et petites, un revêtement de cuir de Cordoue sur les murs. La table de toilette de la dame comportait deux chandeliers en argent et une mouchette, paire de ciseaux servant à moucher les chandelles, c'est-à-dire à ôter le lumignon, deux grandes boîtes en argent et deux petites, ornées des armes de ladite dame



Vue de la tour d'angle du château.

et une aiguière en argent et un miroir. On trouvait encore dans cette chambre une petite scribanne, c'est-à-dire un secrétaire à tiroirs et à abatant incliné formant pupitre et surmonté d'un corps d'armoire, un bénitier en argent, un fauteuil couvert de calmande ou calmande, c'est-à-dire d'une étoffe lustrée d'un côté comme le satin, un lit avec un matelas de laine, une couverture de laine et une courtepoin.

Dans le salon d'apparat, les murs étaient recouverts de cuirs de Cordoue. Un tableau représentant Samson ornait le dessus de la cheminée. On y trouvait aussi une scribanne ou secrétaire avec des garnitures d'argent. Devant le feu ouvert, des cheminons garnis de boules de cuivre et une pincette de fer garnie de cuivre, un brise-feu, une table, douze chaises et deux fauteuils, garnis d'étoffe verte. Il existait aussi



avec deux serrures, un drap de soie avec un linge bordé de dentelles, qui sert lors du baptême des enfants.

La lingerie du château est bien fournie. On y dénombre 44 nappes, 206 serviettes grosses et fines, 22 essuie-mains, 29 paires de drap de lit. La vaisselle compte vingt-neuf plats d'étain, quatorze cuillères et fourchettes d'argent avec les armes des seigneurs, trois petites cuillères d'argent, l'une servant au moutardier et les deux autres pour donner la pape aux enfants, quatre salières d'argent avec les armes, une écuelle avec sa couverture d'argent garnie des armes, un moutardier et un poivrier d'argent avec les armes, une grande cuillère pour la soupe avec les armes.

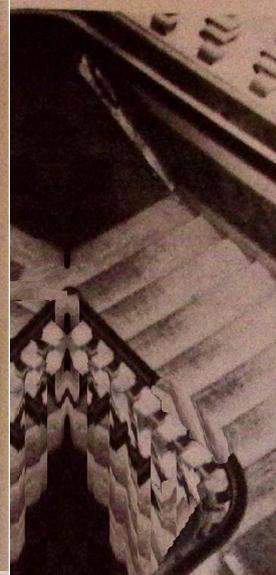
Nous avons aussi le détail des bijoux possédés par la veuve du seigneur de Nil-Saint-Martin : une bague d'or avec sept diamants enchâssés dans de l'argent, une bague d'or avec cinq petits diamants enchâssés dans de l'argent, deux pendants d'oreilles en or.

Dans la chambre au-dessus du salon se trouvaient treize portraits de la famille et le portrait du dernier seigneur défunt avec la tête couronnée. C'est la galerie des ancêtres.

Dans la cuisine, l'on trouve une armoire de chêne à trois portes, une chaudière de cuivre, deux chaudrons de cuivre, deux marmites avec leurs couvercles, une bassine de cuivre, deux tourtières, c'est-à-dire des plats dans lesquels on faisait cuire les tourtes et les tartes (les tourtes étaient des tartes rondes garnies de fruits, de légumes, de viande et recouvertes d'une couche de pâte), deux casseroles de cuivre, un réchaud de cuivre, une écumette ou écumoire de cuivre, une chaudière de fer et trois

Vue d'une belle cheminée à feu ouvert.

Vue de l'escalier d'honneur du château.



chaudrons, une chocolatière et un mortier de cuivre, un cocmart, un cuilleroire, un tournerot attaché à la cheminée avec quatre grilles à rôtir, trois grilles de fer, deux poêles à frire, deux saloires, quatre seaux. Mentionnons encore trois cuvelles au-dessus et trois scadriaux, c'est-à-dire de petites cuves en grès pour mouler le beurre. Il faut ajouter à cela les bestiaux comme ainsi que les ustensiles de la dame de Saint-Martin possédés : quatre chevaux, trois vaches, des moutons, une truie, cinq cochons, un bœuf, un chariot, une charrue, deux herses, une paire d'échelle d'aoust, c'est-à-dire servant à la moisson.

Annexe II

La présence prolongée de la famille Artan-Legros au château de Nil-Saint-Martin a eu pour effet de créer deux lieux-dits sur le territoire : le bois Artan et la terre d'Artan.

1. Le bois Artan était situé à l'extrémité nord-ouest de Nil-Saint-Vincent, le long d'un chemin qui part de la

rue d'Alvaux à son débouché dans la vallée de l'Orne, longe le coteau et gagne le plateau dans la direction de la route de Corbais à Mont-Saint-Guibert. Ce chemin s'appelait aussi l'Escavée.

2. La terre Artan se situe le long de la rue Moulin Saint-Lambert qui s'appelait autrefois le chemin du moulin de Saint-Lambert. Elle s'étend sur une superficie de plus de trois hectares. Elle touche de nord au chemin précité, vers l'est à la limite de l'ancienne commune de Tourinnes-Saint-Lambert et vers le sud à la limite de l'ancienne commune de Walhain-Saint-Paul.

Nous pouvons encore ajouter le grand pré du château, d'une contenance de 3 ha 46 a 22 ca, tenant d'un côté à un chemin dit la rue des Six Heures, vers le sud au chemin dit la ruelle des Béguines, appelé actuellement la rue du Trichon, et, vers le nord, au chemin pavé, c'est-à-dire la rue Saint-Martin (1).

(1) Archives du notaire A.F. Gislain reposant chez le notaire Luc de Burlet à Nil-Saint-Vincent, acte du 8 juillet 1856.

Notes

- (1) J. Tarlier et A. Wauters, *Géographie et Histoire des communes belges, Canton de Perwez, Bruxelles, 1865, Nil-Saint-Vincent*, p. 95.
- (2) J. Tarlier et A. Wauters, *op. cit.*, p. 93.

- (3) AGR, *Cour Féodale de Brabant (CFB), Aveux et dénombremens*, n° 7356, Déclaration du 7 janvier 1754 contenant la description de la seigneurie et la liste de ses possesseurs précédents.
- (4) J. Tarlier et A. Wauters, *op. cit.*, p. 94.
- (5) AGR, *CFB, Aveux et dénombremens*, n° 3760, Rapport de Jean, comte de Vimembourg, établi en 1521, de ses diverses seigneuries dont Nil-Saint-Martin.
- AGR, *CFB, Série des leenbrieven, registre n° 141, f° 300 301*, relief du 15 novembre 1593 de diverses seigneuries dont Nil-Saint-Martin par Philippe, comte de la Marck, pour sa femme Catherine de Manderscheyt, héritière de son frère Thity : la terre et seigneurie de Nyel-Saint-Martin avec une maison et tenure.
- (6) AGR, *CFB, Série des Leenbrieven, registre n° 149, f° 413 à 416*.
- (7) H. de Pinchart et J. Martin, *Nil-Saint-Martin-Notes généalogiques pour servir à l'histoire de la famille de Bethune de Nil-Saint-Martin en Brabant Wallon*, dans *Wavriensia*, t. XXXI, 1982, n° 5 p. 111-112.
- (8) H. de Pinchart et J. Martin, *art. cit.*, p. 112-113. Archives du comte Hemricourt de Grunne au château de Hamal à Russon en Limbourg, Testament de Catherine de Pinchart, dame de Nil-Saint-Martin, du 9 septembre 1671.
- (9) AGR, *Greffes scabinaux de l'arrondissement de Nivelles (GSN)*, n° 1210 - 3.
- (10) AGR, *GSN*, n° 1193.
- (11) H. de Pinchart et J. Martin, *art. cit.*, p. 117-119.
- (12) AGR, *Notariat Général de Brabant (NGB)*, n° 4909.
- (13) H. de Pinchart et J. Martin, *art. cit.*, p. 120.
- (14) Abbé G. Barbiaux, *Mon Village - Nil-Saint-Martin, Nil-Saint-Vincent*, 1959, p. 75-76.
- (15) Abbé G. Barbiaux, *op. cit.*, p. 76-77. Ad. Mortier, *Le général Legros, dans le Folklore Brabançon*, n° 99-100, décembre 1937 - février 1938, p. 16-17.
- (16) Abbé G. Barbiaux, *op. cit.*, p. 76. AGR, *NGB*, n° 19305, acte n° 97 du 25 messidor an VIII (14/7/1800).
- (17) Abbé G. Barbiaux, *op. cit.*, p. 74. Acte du 20 novembre 1816. Notaire J. Hollert, Archives du notaire Luc de Burlet à Nil-Saint-Vincent. Acte du 17 juillet 1818. Notaire J. Hollert, Archives du notaire Luc de Burlet.
- (18) Archives du notaire Jean-Baptiste Bar reposant chez le notaire Luc de Burlet à Nil-Saint-Vincent.
- (19) AGR, *NGB*, n° 171441.
- (20) AGR, *NGB*, n° 33808, notaires Bourdin et Jean-Baptiste Vanderlinden à Bruxelles.
- (21) AGR, *NGB*, n° 31629, n° 105, acte du 9 juin 1858.
- (22) AGR, *NGB*, n° 31645, acte n° 61.
- (23) Acte du 16 juillet 1859, Archives du notaire Tombeur reposant chez le notaire Luc de Burlet à Nil-Saint-Vincent.
- (24) Acte du 16 mars 1870, Archives du notaire Tombeur reposant chez le notaire Luc de Burlet à Nil-Saint-Vincent.

Présence du passé et permanence de la nature Braine-le-Château, c'est aussi Wauthier-Braine!

par Joseph DELMELLE

Fontaine au chêne usé. Braine au château superbe
Et le Bois du Chapitre ainsi qu'un carrefour
De mûres et d'accords, d'orfèverie et d'herbe.
Les Monts et Sainte-Croix, chapelle à flanc d'amour...

C'est un Liégeois : Albert Lovagnée, qui – dans une des strophes de ce long chant d'amour à la Wallonie qu'est son recueil *L'Oratorio vermeil* – évoque de la sorte les prestiges, qui sont tout à la fois monumentaux et paysagistes, de Braine-le-Château, village du roman pays de Brabant auquel les fameuses « fusions », devenues effectives en 1977, ont annexé Wauthier-Braine. Suite à cet amalgame, Braine règne sur près de 2.300 hectares, sur quantité de coins remarquables et d'édifices associant souvent la qualité architecturale à la valeur historique, et sur un passé aux épisodes aussi nombreux que mouvementés. Mais, puisqu'il convient – en toutes choses – de commencer par le commencement, voyons d'abord ce que nous révèle :

L'étymologie des toponymes

Le regretté Maurice Bologne, dans son *Petit Guide étymologique des noms des régions, des villes, des villages et des rivières*



de Wallonie, nous apprend que Braine, qui s'écrivait *Bracnam* au X^e siècle, provient ou proviendrait de : « Braconna », provenant du gascon « brac », qui signifie « la rive marécageuse ». Des toponymes semblables, de même origine, se rencontrent chez nous (dans Wauthier-Braine, Braine-l'Alleud, Braine-le-Comte et, Brakel, Nederbrakel, Opbrakel...) ainsi qu'en France (Braines, dans le département de l'Aisne, et Braines, dans l'Oise). Dans sa monographie de 1980 sur Braine-le-Château en roman pays de Brabant, Joseph Kempeners écrit que : « Certains voudraient le faire dériver (notre toponyme) de *Brania*, ou mieux de *Braka* et *Bracna* qui aurait été un ancien de la rivière la Semois, confondue jadis avec le

Hain... d'autres le font dériver des trois frères Brennus qui auraient fondé Braine-l'Alleud, Braine-le-Château comme également Braine-le-Comte. Cette hypothèse a été abandonnée et n'a aucune consistance.

Il semble plus probable que Braine soit une corruption romane du celtique « bragonna » ou du flamand « braak » ou « brachen » (en bas latin : *brakena*) dont le sens correspond bien aux terrains couverts de bruyères plus ou moins marécageuses et de taillis, fort nombreux jadis dans cette partie du pays... »

En fait, l'opinion de J. Kempeners rejoint celle de M. Bologne et se défend fort bien. En effet, le territoire communal est traversé, de part en part, par une petite rivière : le Hain (dont les rives pittoresques ont attiré de très nombreux artistes-peintres, tant et si bien que l'on a pu parler de l'« Ecole du Hain »!), très méandreuse, qui reçoit le tribut de maints « ris » ou ruisseaux. Fatalement, en périodes de fortes pluies, de fonte des neiges et de crues, tous les fonds ou parties basses de Braine-le-Château devaient être métamorphosés en fanges ou marécages.

Des ténèbres à la clarté

Les premiers habitants de Braine édifièrent-ils, dans la vallée, une ou plusieurs agglomérations lacustres ou s'installèrent-ils à flanc de coteau? Les témoignages d'une lointaine présence humaine demeurent ténus jusqu'à présent : silex, fragments d'os fossilisés... Bref, c'est la nuit noire en ce qui concerne le temps des origines et la lumière ne se fait, avec lenteur, qu'à partir du VII^e siècle.

Au fil du temps, Braine-le-Château a subi bien des changements tout en conservant son charme bucolique.

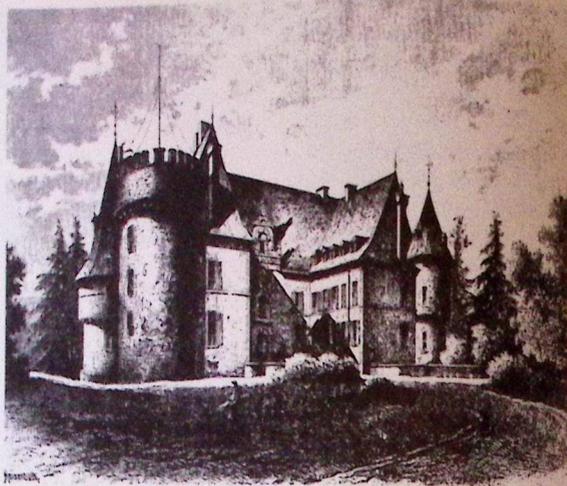
Au VII^e siècle, les terres de Braine-le-Château appartiennent au chapitre des chanoines de Mons et font partie de la châtellenie de Braine-le-Comte tandis que celles de Wauthier-Braine sont incluses dans le domaine de la mairie de La Hulpe, celle-ci relevant du comte de Louvain et donc du duché de Brabant. Et ceci explique, dès le départ, que le destin de Braine a été sensiblement différent de celui de Wauthier.

Braine-le-Château devient, d'assez bonne heure, une seigneurie gouvernée par un avoué du chapitre montois de Sainte-Waudru... qui aura bientôt, comme supérieur, un laïc : le comte de Hainaut en personne. Le temps aidant, l'avoué s'arroge des droits de plus en plus étendus et se libère le plus possible de toute tutelle. La seigneurie forme, finalement, un plein fief avec haute, moyenne et basse justice, et perception de tous les droits. L'avoué devient donc seul seigneur. Il appartient d'abord à la famille des sires d'Ittre. Par la suite, il sera de celle de Trazeignes. Toutefois, les deux titres : avoué et seigneur, ne se confondront effectivement qu'en 1434, avec Jean de Hornes. Les habitants du fief sont représentés, auprès du seigneur, par un maire assisté de plusieurs échevins.

Il n'est évidemment pas possible, ici, d'évoquer tous les événements ayant marqué la succession des années : contestations diverses entre les avoués et seigneurs, le comte de Hainaut et le chapitre de Sainte-Waudru, conflits armés avec les voisins, déprédations causées par les armées de passage, brigandages, etc. Disons simplement que, en 1670, Braine-le-Château passa aux mains du comte Lamoral de la Tour et Tassis, qui avait épousé Anne-Françoise de Hornes et était grand-maître héréditaire des Postes. Une décennie plus tard, ainsi, la localité devint

le siège d'une principauté... et, plus tard, un lieu déserté par ses maîtres. Les princes de la Tour et Tassis, au XVIII^e siècle, s'établirent en Allemagne, laissant leur château brainois dans un malheureux abandon. Il allait être mis sous séquestre lors de la Révolution française, récupéré par Charles-Alexandre de la Tour et Tassis mais aliéné par son fils. Le 28 mai 1835, le comte Eugène-Gaspard de Robiano en prit possession et c'est à une branche de sa descendance qu'appartient aujourd'hui le vieux manoir féodal.

Le passé de Wauthier-Braine a été conditionné, quant à lui, par la création sur son territoire, au XIII^e siècle, d'une abbaye de moniales cisterciennes qui devait devenir, selon les termes de Thomas de Cantimpré, « la nourrice des saintes vertus et la demeure de la piété parfaite ». Détruite en 1578, reconstruite quelques années après, restau-



Vu sous l'œil du dessinateur Heisenbach, et admirablement gravé par A. Puttaert, le célèbre château de Braine dégage une atmosphère bien mystérieuse. Si les pierres pouvaient parler, que d'histoires n'auraient-elles pas à raconter!

Blottie autour de son église édifiée selon les plans de l'architecte Moreau, Wauthier-Braine a su préserver de nombreux sites pittoresques.

rée en 1763, pillée en 1794, supprimée le 6 vendémiaire an V, cette abbaye fut illustrée, en particulier, par l'abbesse Anne dont la précieuse correspondance avec Jeanne de Boubais, abbesse de Flines – près de Douai –, a été retrouvée et publiée en 1872 par Mgr Hautcœur. L'abbesse Anne vivait au début du XVI^e siècle.

En fait, l'abbesse était le vrai seigneur de Wauthier-Braine qui, auparavant, avait eu, à sa tête, un certain Walter, Watier, Wautier ou Wauthier, ou – en flamand – Wouter. Existaient toutefois, sur Wauthier-Braine comme d'ailleurs sur Braine-le-Château, quelques petites seigneuries ou propriétés tenues par – notamment – les chevaliers de Boularmont, l'abbaye de Nizelles ou le prieuré de Bois-Seigneur-Isaac. Là aussi, la situation donna lieu à plusieurs litiges.

Passablement enchevêtrée est l'histoire des deux communes à présent fusionnées. Possédant chacune un passé bien personnalisé, elles se partagent des paysages souvent remarquables, vantés par Georges Dopagne et par d'autres. « Une route serpente, en lacets, au creux d'une aimable vallée, écrivait Georges Dopagne. De riants villages jouent à cache-cache dans la

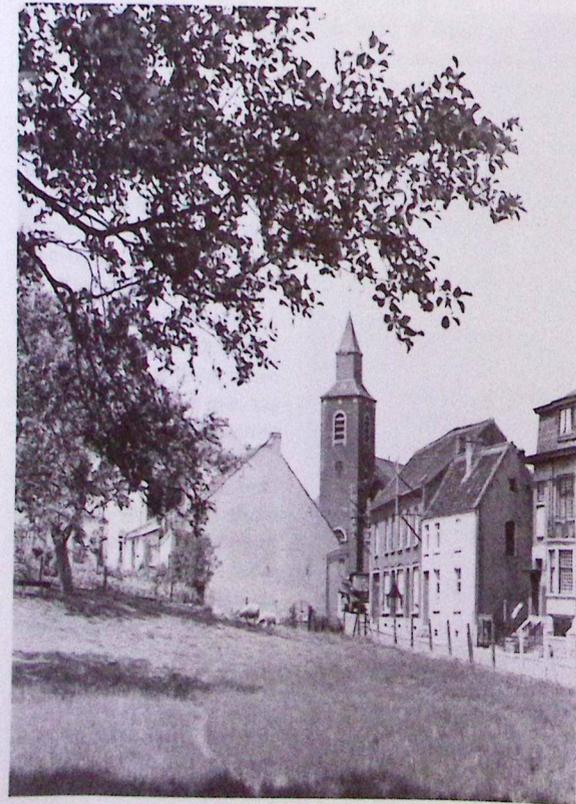
verdure. Le Hain, cette rivière un peu fantasque, folâtre de part et d'autre du chemin... » Quant à Paul Caso, il notait certain 11 août 1907 : « Avec le retour du printemps, Braine-le-Château vient de se parer de mille grâces. Par ses verts pâturages du vieux village brabançon, rys et ruisseaux cascades vers la riviérette qui tombe sur la roue en bois du moulin multiséculaire... » Et, auteur d'un roman intitulé *Ma faible force*, Claire Demoulin faisait remarquer à son tour : « Le hameau est derrière nous, invisible... mais voici plus loin le village de Wauthier-Braine, resserré autour de son clocher. Vous apercevez des châteaux dispersés dans les bois et, longeant la route, la petite rivière qui coule, bordée d'herbages et de saules rabougris. C'est ici qu'on respire... »

Ce qui le présent a hérité du passé

Georges Dopagne, décédé prématurément en 1970, procédait à un rapide inventaire du patrimoine monumental de Braine-le-Château lorsqu'il disait :

« Voici Braine-le-Château, où les antiques demeures enserrent la place toute calme portant, en son centre, comme un reliquaire de pierre, l'antique pilori. Le plus curieux et le plus original des rares piloris subsistant encore en Belgique. Celui-là même qu'érigea Maximilien de Borne, en l'an de grâce 1522. Vestige unique d'un instrument de justice aussi élégant qu'évocateur. Braine-le-Château gardant, au fond de cette place, la blanche maison du mailli, flanquée d'un pignon à godins. Avec, lui faisant face, le château de Robiano, bijou

Un des nombreux méandres du Hain qui serpente au gré de sa fantaisie.





féodal masqué par les feuillages d'un parc enchanté... »

Les monuments que citait Georges Dopagne sont parmi les éléments majeurs d'un copieux ensemble.

Jadis fermée, profondément transformée, il y a belle lurette déjà, la place rassemble, sur chacun de ses côtés, les principaux édifices du village et plante, non pas au milieu mais entre eux tous, le magnifique pilori sculpté de 1521 portant les armoiries de Hornes. Il élève, sur une grosse colonne, une lanterne où le condamné était exposé aux sarcasmes des passants. Ayant été plus d'une fois restauré, ce pilori est classé par la Commission royale des Monuments et des Sites.

La maison du Bailli, qui fut blanche avant d'être – fort bien! – restaurée, aurait été construite au XVI^e siècle et complétée au XVII^e. On prétend que d'aucuns de ses éléments – dont le bas de la tour – remonteraient au XI^e. Le bâtiment servit effectivement au logement du bailli, représentant et homme d'affaires du seigneur, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Comme Georges Dopagne l'indiquait, d'autres anciens immeubles de la place sont dignes d'attention. L'un d'eux, du XVI^e siècle, se signale par un haut pignon latéral avec élégantes petites arcatures en encorbellement et motifs décoratifs divers.

Le château est situé en retrait de la place, au cœur d'un parc traversé par le Hain. Ses fondations doivent dater du XI^e ou XII^e siècle. Joseph Kempeneers fait observer à son sujet :

« Situé au milieu de terres jadis marécageuses, entouré de fossés ou douves plus ou moins larges et profondes, flan-

A l'avant-plan, le pilori de Braine-le-Château, un des plus originaux de Belgique. Dans le fond, la maison du Bailli judicieusement restaurée.

qué se trois grosses tours, le château était indéniablement un édifice important de défense aux confins du comté de Hainaut, et il apparaît encore aujourd'hui, malgré les adaptations ou modernisations effectuées à la fin de l'époque féodale ou au XIX^e siècle, comme un type de « Wasserburg » ou château que défendent les eaux. »

Ce château ne se visite pas mais il est possible de le détailler du regard. D'autre part, on peut voir, à l'extrémité du parc et surplombant le mur de clôture, un vieil if qui aurait été planté en 1568, toujours de l'exécution – sur la grand-place de Bruxelles – des comtes d'Egmont et de Hornes. D'autres arbres remarquables, parmi lesquels plusieurs érables particulièrement vénérables, embellissent également le parc. C'est aussi en bordure de la place que s'élève l'église qui, elle, n'est ni vénérable, ni très remarquable. Elle a été bâtie de 1860 à 1862 par l'architecte Emile Coulon, partisan du néogothique, dont les réalisations ne se distinguent guère, en général, par leur valeur artistique. De plan basilical à trois nefs, elle est à cinq travées. Son grand mérite est d'abriter des œuvres d'art de grand prix dont, en tout premier



Situé au cœur d'un magnifique parc traversé par le Hain, le château de Braine possède encore ses fondations du 11^e ou 12^e siècle.

lieu, un gisant de Maximilien de Hornes, chambellan de Charles-Quint, mort le 3 février 1542, en albâtre, qui est attribué à Jean Mone, l'artiste lorrain qui reçut le titre de « Sculpteur impérial ». Ce monument funéraire est, a fait remarquer Paul Fierens, « d'une plastique apaisée, noble et pure ». Sont à retenir, en outre, plusieurs vitraux, deux tableaux anonymes, quelques statues des XVI^e, XVIII^e et XIX^e siècles, différentes pièces de mobilier et les orgues placées en 1915.

Sans avoir la prétention d'être exhaustif, procédons à l'inven-

taire de tout le reste, qui comprend :

- le Moulin, au bord du Hain et près du château mais en dehors de l'enceinte du parc, construit en partie à la fin du XVI^e siècle, remanié et agrandi aux XVIII^e et XIX^e siècles. Il a gardé une de ses deux roues, a fonctionné jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale et, après restauration, a été aménagé en Musée de la Meunerie. La machinerie, remise en état de marche, permet au visiteur de se rendre compte comment travaillait un moulin du passé. Détail pratique : ce musée est accessible, du 1^{er} avril au 30 septembre, les samedis de 14 à 18 heures, les dimanches et jours fériés de 14 à 19 heures (des visites guidées ont lieu sur demande préalable – deux semaines au moins – au tél. 02/366.96.91). On verra, en face, l'ancienne brasserie banale;
- les chapelles, oratoires rustiques et calvaires dont la chapelle Sainte-Croix (reconstruite en 1616), la chapelle Notre-Dame au Bois (1740), etc.;
- les fermes anciennes dont celles de la Seigneurie des Champs



La brasserie de Braine-le-Château récemment restaurée.



que surveille une tour carrée dite de « tenure de Camières » (1502), dite Binchefort ou Rose déjà citée en 1587, de la Blanche Maison datant de 1736, de la Potterie ou Potterie dont le gisant porte le millésime 1710, de la Campine, du Flamand ou du petit-beau-bois, de Colir, de la Vallée, Sainte-Croix, de Boekendael, du Doyen...;

les bornes qui, jadis, marquaient la limite entre le Hainaut et le Brabant, c'est-à-dire entre les seigneuries relevant soit du comté, soit du duché. On a relevé près d'une vingtaine de « grandes bornes » en arkose, datant du XVII^e siècle. L'une d'entre elles, millésimée 1679, est visible rue Saint-Véron.

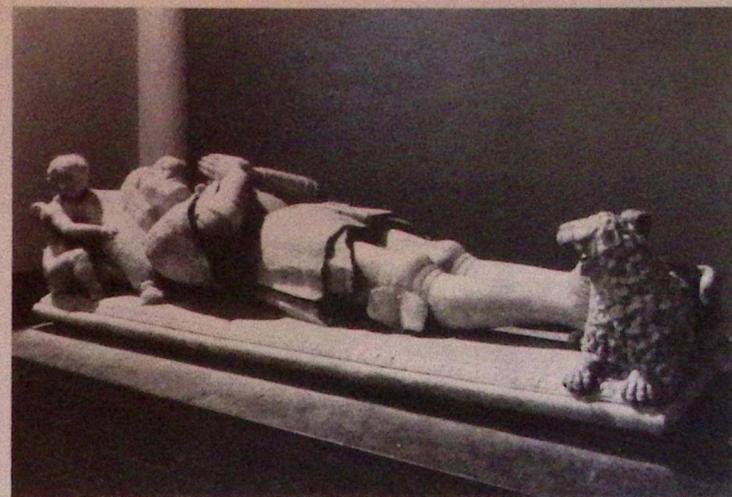
À côté de Wauthier-Braine, on hérite de l'intérêt :

- l'église, dont le porche est daté de 1822 ou 1829, a été construite d'après les plans de l'architecte nivellois Moreau. Elle est de forme basilicale, comprend trois nef séparées par six travées à colonnes toscanes, et est voûtée - en ce qui concerne la nef principale - en plein cintre.



Tel un joyau dans son écrin, la chapelle Notre-Dame au Bois (18^e siècle) dégage une atmosphère apaisante.

Ci-contre : Le moulin à eau de Braine-le-Château a été aménagé, avec un goût exquis, en musée de la Meunerie.



En albâtre, le gisant de Maximilien de Homes est une œuvre d'art remarquable par la finesse du travail.

Sont à remarquer le bénitier de la fin de la période gothique; les fonts baptismaux romans avec cuve ornée extérieurement d'arcatures en plein cintre maladroitement sculptées et, aux angles, de masques humains, et couvercle en laiton avec inscription de 1656; des chandeliers de cuivre du XVII^e siècle, quelques pièces de mobilier et diverses orfèvreries

(qui, en temps normal, sont mises en sûreté);

- le presbytère, belle construction dont le porche d'entrée est daté de 1772;

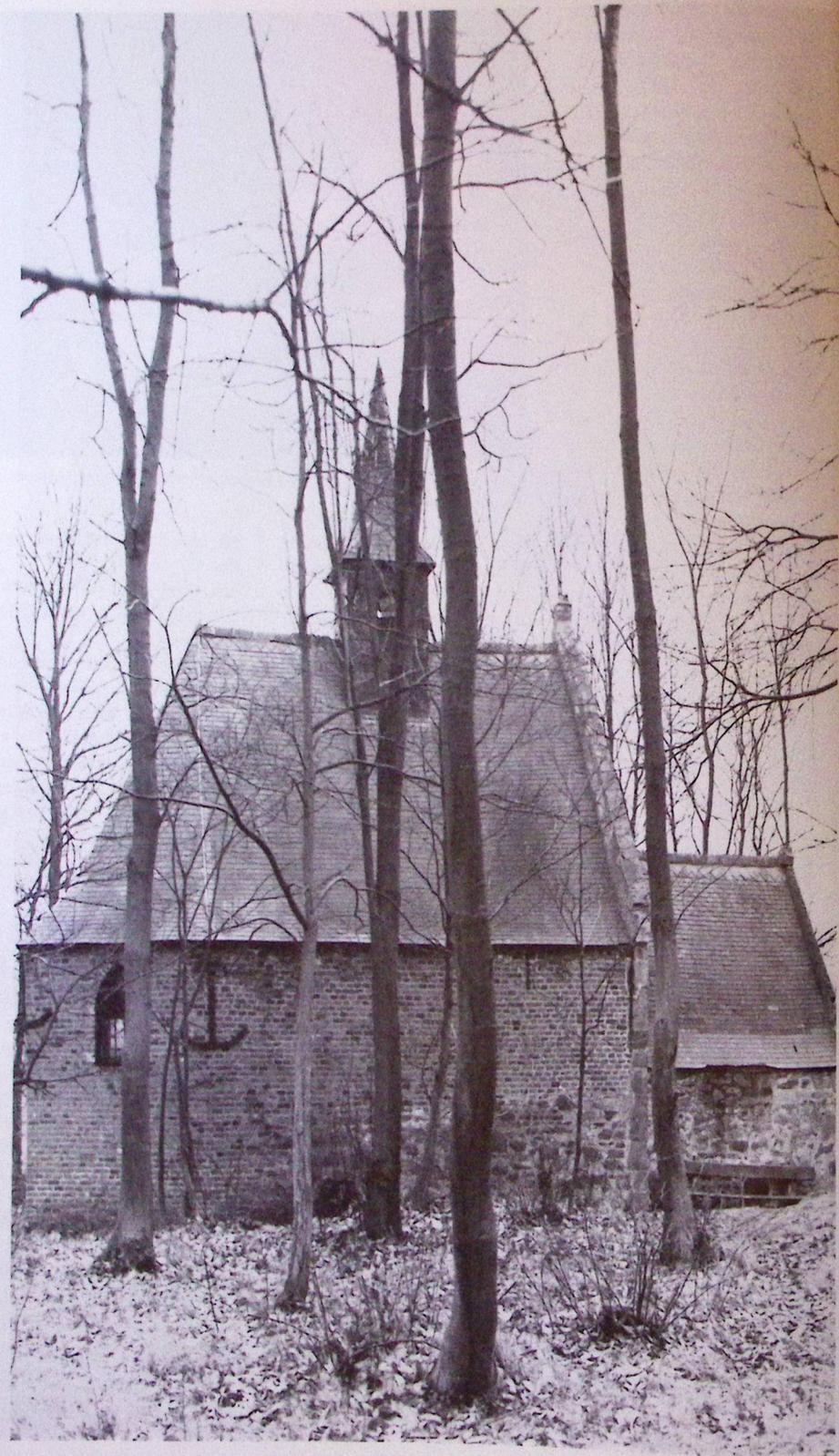
- quelques fermes d'autrefois comme celles de la Haute-Nizelles (XVII^e-XVIII^e siècle), del Borre (1683) et d'Hardichamps;

- plusieurs châteaux, dont ceux des Boignéees et de Hautmont, qui datent du XIX^e siècle ou sont plus récents encore.

Une belle série de décors...

Le territoire de la nouvelle commune de Braine-le-Château est tout en relief et diversité : terres de culture, gras pâturages, sable, bruyères, collines pelées ou feuillues aux pentes parfois fort raides, hêtraies, sapinières, plateaux, vallées, écarts, ha-maux, sentiers, chemins qui se tortillent comme du chanvre...

Au fil du temps, bien des espaces ont été déboisés, défrichés et l'aspect des lieux a été modifié. Subsistent toutefois encore bien des bois : 200 à 300 hectares, parmi lesquels ceux appelés du Chapitre, d'Apechau, des Manettes, etc. A l'Ermitage a été constituée une « réserve naturel-



le » couvrant plus de 3 hectares. Braine-le-Château n'a pas perdu sa ceinture ou couronne de verdure et nous l'avons fait observer discrètement en passant : ses sites et paysages ont été et retenu quantité de paysages ! Dans son livre sur la localité, ou sur les communes fusionnées de Braine-le-Château et de Wauthier-Braine, Joseph Kempeneers a va jusqu'à proposer, à son tour, une série d'itinéraires pédestres : promenades du « pré de Cour », du « Radoux », des « Monts », des « Huit-Drèves », etc. Très vallonnés, les bois auxquels nous avons fait allusion sont traversés, comme l'écrit Joseph Kempeneers, par « des sentiers sinueux, couverts de mousse ou d'une couche épaisse de feuilles mortes, sablonneux par endroits et à d'autres rocaillieux et abrupts... Que ce soit au printemps, au cœur de l'été ou à l'arrière-saison, ces bois sont beaux, toujours, avec leurs jonquilles et leurs muguetts et leurs primevères sauvages, ou avec leur végétation luxuriante et leurs genêts et leurs mûres, ou,

En page de gauche : La chapelle Sainte-Croix dont la fondation remonte probablement au début du 17^e siècle.



en automne, avec leur feuillage mordoré, aux tons merveilleux et mille fois variés, si chauds, si riches, et en même temps si discrets!... ».

Les lieux offrent quantité de sollicitations à la promenade. Bien des endroits, malgré tout, ont conservé leur beauté et, aussi, leur mystère. Et ils promettent, à peu de distance de la grande ville, un dépaysement bénéfique!

Ci-contre : L'imposante ferme Rose à Braine-le-Château.

Ci-dessous : Le bénitier en pierre bleue du 16^e siècle qui est conservé dans l'église de Wauthier-Braine.



La Ligue Hôtelière de Wallonie « Société Royale »

par Gérard COLLINET,
Président de la Ligue Hôtelière de Wallonie.

La Ligue Hôtelière de Wallonie d'aujourd'hui a été créée en 1934, sous l'appellation « Ligue Hôtelière des Ardennes », mais ses statuts d'association sans but lucratif furent publiés en 1935. Elle a donc 50 ans, et récemment, Sa Majesté le Roi lui a octroyé le titre de « Société Royale ».

Ses premiers pas

A ses débuts, elle regroupait quelques associations d'hôteliers, dont celles de Spa, Namur, La Roche et Bouillon.

Son fondateur et premier président statuaire était Monsieur Georges Marquet, bourgmestre d'Erpent et exploitant du fastueux Château d'Ardennes à Houyet (Club de Golf, piste pour les avions de l'époque!).

Autre compagnon de route de Monsieur Marquet, Monsieur Elleboudt était exploitant du palace « Hôtel Continental » à Blankenberge.

L'hôtellerie du Littoral avait une organisation centralisée depuis des décades, et, pour être effectivement représentative dans le pays, avait besoin d'une association-sœur dans l'autre partie saisonnière du pays.

A eux deux, Littoral et Ardenne pouvaient faire valoir devant les

instances nationales les intérêts spécifiques de l'hôtellerie non-permanente. D'où l'aide directe et puissante apportée par Camille Elleboudt et ses amis côtiers aux promoteurs de la Ligue.

Ses premiers objectifs, ses premiers recrutements et ses premières décisions

En commission paritaire nationale de l'hôtellerie, devant l'Office belgo-luxembourgeois du

tourisme (OBLUT), devant le ministère qui étudiait notamment le texte du premier statut officiel de l'hôtellerie, la Ligue put défendre les intérêts spécifiquement saisonniers de ses membres.

Le succès lui vint rapidement et, à la veille de la guerre, elle était déjà la principale organisation hôtelière de Wallonie. A signaler qu'elle limitait son recrutement aux hôteliers et restaurateurs,



La Ligue a fêté dignement son cinquantenaire le 24 avril 1985 à La Roche-en-Ardenne. Lors de la partie académique on reconnaît à la table d'honneur, de gauche à droite, Messieurs Jacques Rossignon, président de la Fédération Touristique du Luxembourg, Georges Libert, député permanent au tourisme, le sénateur Jean Bock, Gérard Collinet, président de la Ligue, Henri Brouet, Commissaire au tourisme et l'échevin J. Linchet.

aim qu'aux « cafetiers dont l'établissement présentait un réel intérêt pour l'activité touristique ».

Mais, sans doute n'en trouva-t-elle aucun.

En 1949, elle créa le « Guide des Hôtels, Auberges et Pensions de Famille » recommandés de l'Ardenne Belge, qui a reparu en 1984, après une courte interruption involontaire.

Six ans plus tard, elle créa une coopérative de publicité hôtelière, ayant pour buts une publication rationnelle, efficace, dans les médias, en éliminant du marché, les courtiers plus ou moins corrects qui pullulaient à l'époque.

Mais cette réalisation eut une existence relativement courte.

On peut également mettre à l'actif de la Ligue la création du premier « chèque-repas ». Déjà à l'époque, la durée des séjours à l'hôtel se réduisait.

On tenta de freiner le mouvement en offrant au client descendant au moins une semaine dans un hôtel membre de la Ligue, de pouvoir prendre pratiquement sans frais, son repas de midi, dans un établissement de même rang d'une autre ville ardennaise. Ce système fut accueilli avec enthousiasme par la clientèle touristique internationale, mais, il eut peu de succès auprès de la clientèle elle-même. Revenu d'année en année, il finit par s'éteindre, faute de demandes.

Section Wallonne de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie belge, la Ligue participait à toutes les actions nationales telles que la réglementation du travail et de l'organisation officielle du tourisme, le développement de l'enseignement hôtelier, l'octroi de subventions à la modernisation, la modification du régime de vente de l'alcool, le développement du réseau routier et de son éclairage, la préparation à l'application de la T.V.A., etc.



Les associations professionnelles du secteur horeca

Il n'y a pas longtemps que ce secteur a pu se trouver une structure solide sur laquelle il peut maintenant se développer d'une manière cohérente.

Il existait jadis deux associations nationales : la confédération des cafés, hôtels, restaurants et la Fédération Nationale de l'Hôtellerie (Fedhotel), autour desquelles gravitaient de multiples groupements de cafetiers, restaurateurs et hôteliers.

Il se dégageait très difficilement des majorités ou des lignes de conduite cohérentes de cet appareil devenu d'autant plus lourd que la communautarisation du pays devenait réalité.

Depuis quelques années seulement, une unification s'est faite au niveau des régions. En ce qui concerne la Wallonie, il existe maintenant une association de personnes, qui porte le nom de « Horeca Wallonie ».

Ces personnes sont les mandants des A.S.B.L. « HORECA PROVINCIALES » qui trouvent leurs bases dans des associations locales ou régionales.

Chacune des cinq A.S.B.L. « Horeca Provinciale » constitue un comité formé de cinq hôteliers, cinq restaurateurs, cinq cafetiers et l'ensemble de ces comités constitue cette association de personnes qu'est HORECA WALLONIE.

Que devient la Ligue dans cette structure d'Horeca Wallonie?

La Ligue Hôtelière de Wallonie était la mieux structurée des associations wallonnes et elle prit une très large part aux travaux d'unification du secteur.

Dans l'acte initial d'unification, la Ligue était considérée comme membre fondateur et fonctionnait comme un associé « HORECA PROVINCE DE... ». Elle fonctionne d'ailleurs toujours comme une A.S.B.L. Horeca Provinciale.

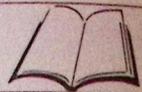
Donc, chaque membre de la Ligue Hôtelière de Wallonie est automatiquement membre de l'Inter-provinciale « Horeca Wallonie » au même titre qu'en s'affiliant à une association Horeca provinciale (Liège-Namur-Hainaut, etc.).

Son état d'esprit particulier

Il faut toutefois souligner l'état d'esprit particulier qui règne à la Ligue Hôtelière de Wallonie.

Elle est bien sûr, une association professionnelle représentant les intérêts de ses membres et les défendant via HORECA-WALLONIE. Mais elle se comporte aussi comme une « chaîne volontaire non intégrée indépendante » de membres d'une même et unique profession, celle d'hôtelier-restaurateur, et à ce titre, se trouve d'autres missions, sur le plan promotionnel notamment.

Le Guide qu'elle éditait chaque année depuis 1949, était une référence pour le Commissariat Général au Tourisme, par exemple.



Ensor, Spilliaert et autres Delvaux.

Le mode de présentation chronologique, avec quelques exceptions fondées sur des considérations d'ordre esthétique, permettra au visiteur de répondre à certaines de ses interrogations : les artistes modernes s'intéressent-ils encore à l'art religieux, des thèmes particuliers ont-ils été privilégiés à des périodes données, y a-t-il un lien avec la tradition, le Concile Vatican II a-t-il exercé une influence sur la transcription artistique du vécu religieux?

Les œuvres ont été sélectionnées par Lydia Schoonbaert, conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts d'Anvers. Les contributions au catalogue sont dues à Raymond Pouillart, professeur émérite de l'UCL, Eugène Van Isterbeek, essayiste, Koen Vervaeke, licencié en histoire et Johan Zagers, licencié en théologie.

L'ouvrage, abondamment illustré, est en vente à la Galerie CGER. Il peut également être obtenu en versant 400 F (+ 100 F de frais d'envoi) sur le compte 008-8966000-25 du service culturel de la CGER.

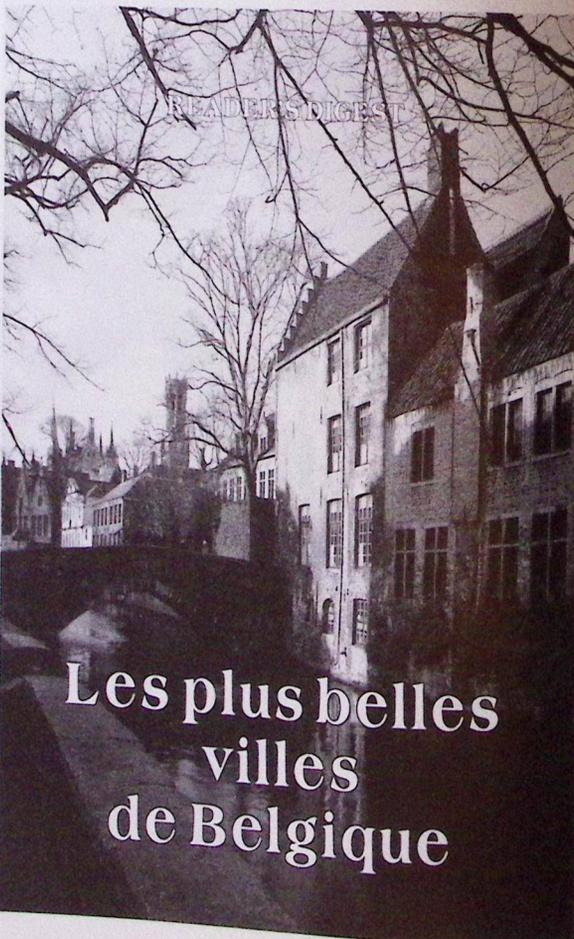
Renseignements pratiques : La thématique religieuse dans l'art belge 1875-1985 Galerie CGER - rue des Boiteux 12 - 1000 Bruxelles, du 16.1.86 au 23.3.86 - Tous les jours de 10 à 18 h, dimanches et jours fériés compris. Entrée gratuite.

Des visites guidées sont organisées gratuitement pour les groupes sur simple demande au (02) 213.71.68.

Les plus belles villes de Belgique

Désormais fidèle à la tradition, Reader's Digest vient de publier un nouveau livre sur la Belgique. C'est toute une équipe d'historiens, de géographes, de professeurs, de photographes qui a été mise sur pied et a travaillé pendant près de 2 ans sous la conduite de M. G. Francis Seingry, pour vous présenter aujourd'hui l'album de nos plus belles cités.

Les plus belles villes de Belgique sont 55 à être décrites à



cœur ouvert et le lecteur y découvrira aussi bien leur histoire que leurs trésors connus et méconnus en passant par leurs traditions aux fondements souvent teintés de mystère. Un voyage fantastique à travers le passé, le présent et le futur, voilà à quoi Reader's Digest invite cette fois ses lecteurs.

Jamais nos villes n'avaient été présentées d'une façon aussi complète, inédite et franchement belle...

Six grands chapitres divisent l'ouvrage sur un thème à la fois historique et régional : Evêques

et Terrons de la principauté de Liège; Lointaines et bucoliques marches de l'Est; Impétueuses d'ouest, orgueilleux Comté de Flandre; L'hymne à l'Est; Aut; Un cœur pour un royaume : le Duché de Brabant; Du pays noir au pays vert. Un dossier sur les origines, les fondements et les perspectives de la V... complète harmonieusement cet ensemble, ainsi qu'une carte du Royaume localisant chacune des 55 villes.

Chaque cité est traitée sur un nombre variable de pages : de 2 pages pour les plus petites jusqu'à 34 pages pour la capitale. Un texte ciselé les décrit dans ses aspects les plus marquants et les grandes étapes de leur histoire sont rappées dans un encadré.

L'illustration est somptueuse, abondante et exclusive. Ouvrage de référence, mais aussi album de photos et livre d'art...

Nous notons avec plaisir que le Brabant y est largement présent.

Soit un prix de vente est de 1.795 F chez l'éditeur et dans les bonnes librairies.

Sainte Gertrude de Nivelles

Le livre est une brochure éditée en 1977 par le Comité de sainte Gertrude, et rééditée en 1981, « Sainte Gertrude de Nivelles, histoire, culte, folklore » fut rapidement épuisée.

Cet nouvel ouvrage, sous la plume d'Emmanuel Collet, historien et homme de lettres nivellois bien connu, a pour objectif de faire connaître aux habitants de la ville et à ses visiteurs, un aspect essentiel de son histoire : la Tour Sainte-Gertrude.



Manifestation majeure de la vie nivelloise, le Tour a, depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours, traversé les siècles en mêlant le sacré et le profane en illustrant tous les aspects de la vie acloite. Il constitue la manifestation traditionnelle la plus importante et la plus ancienne du Brabant Wallon.

Le présent ouvrage aborde principalement la procession et la fête à la fin du moyen âge, en

évoquant également le culte de sainte Gertrude et sa diffusion, l'histoire de l'abbaye de Nivelles, ses possessions et ses relations avec la ville et le duché de Brabant.

Le livre est disponible au prix de 250 F (frais d'envoi inclus) par versement sur le compte 000-0970155-58 de RIF TOUT DJU.

Emmanuel Collet

SAINTE GERTRUDE DE NIVELLES



CULTE HISTOIRE TRADITION

GILLE DE BINCHE

Carnaval de Binche

Gille de Binche, Carnaval de Binche, masques du gille et du paysan binchois ne sont plus seulement des valeurs consacrées par une longue tradition folklorique de grande réputation. Désormais, ces appellations et ces masques sont les éléments constitutifs d'une véritable marque, officiellement déposée comme telle depuis octobre 1985 auprès du *Bureau Bénélux des Marques à La Haye*, ce qui en régit notamment l'usage sur tout le territoire belge.

C'est vraisemblablement une première dans le domaine, en tout cas en Belgique. L'initiative, dictée par la volonté de protéger un patrimoine folklorique authentique et vivant, en revient à l'A.S.B.L. « *Défense, maintien et mise en valeur des traditions binchoises* », où sont conjointement représentées les autorités communales de la Ville de Binche et l'ensemble des sociétés folkloriques de Binche-Centre.

Comment protéger l'image exceptionnelle du Carnaval de Binche et de son gille, comment la protéger des abus de toutes sortes, appropriations intempêtes du nom et des attributs du personnage, tentatives de récupération commerciale et autres imitations maladroites par de pseudo-folklores à but lucratif? Comment dissuader gentiment mais fermement copieurs et mercantis?

A ces questions préoccupantes, les responsables du carnaval binchois, édiles locaux et mandataires des sociétés réunis, espèrent bien avoir trouvé la seule

réponse vraiment efficace aujourd'hui : l'argument de droit.

Leur but n'est pas de réprimer désormais à tort et à travers les atteintes qui sont ou seraient portées, commercialement ou même folkloriquement, à un label dorénavant protégé par une procédure de dépôt. Mais ils sont les dépositaires, les gardiens vigilants d'une tradition plusieurs fois centenaire et, comme tels, se doivent d'exercer un *contrôle préventif* sur l'image qui en est donnée et sur tout ce qui risque de lui porter préjudice.

Ainsi, alors que le costume et le chapeau du gille ont été depuis longtemps empruntés par d'autres camavals, voisins ou non, le masque du gille de Binche, avec celui plus récent du paysan (le même sans les belles « *bacchantes* » de son glorieux aîné), ce masque reste la caractéristique exclusive du vrai gille, descendant du personnage masqué d'autrefois.

Il était, dès lors, normal et indispensable, a-t-on estimé à Binche, d'en limiter l'usage, la reproduction et la diffusion aux seules sociétés binchoises du centre-ville.

Une représentation fidèle des deux masques a donc été incluse à l'emblème de marque, qui comprend aussi les mentions « *Gille de Binche* » et « *Camaval de Binche* ».

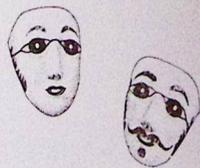
Un tel dépôt de marque est renouvelable tous les 10 ans et indéfiniment, alors qu'un modèle déposé tombe dans le domaine public au bout d'un certain temps.

Autre avantage du dépôt de marque, les éléments qui composent cette marque sont protégés ensemble mais aussi séparément, distinctement.

Ainsi donc, plus question de baptiser abusivement du nom de « *Gilles de Binche* » un groupe de gilles « *venus d'ailleurs* » qui se produiraient en spectacle, rémunéré ou non, où que ce soit (« *les gilles de Binche ne se déplacent jamais* » dit la maxime).

Plus question non plus d'utiliser les labels « *Camaval de Binche* » ou « *Gille de Binche* » pour un produit quelconque, par exemple dans le textile, dans l'édition ou dans le domaine des boissons et aliments, sans l'assentiment explicite des autorités binchoises (qui ne reviendront pas, évidemment, sur les accords éventuellement déjà donnés, sauf abus).

Pas question enfin de fabriquer, en quelque couleur ou en quelque matière que ce soit, des masques de gille (ou de Paysan) sans l'accord de Binche : ils sont désormais la marque officielle du carnaval le plus célèbre de Belgique, et une telle marque ne se copie pas sans risque pour les copieurs répétés.



Les masques créés aujourd'hui pour Binche et à Binche seront d'ailleurs frappés d'un sceau à l'image de la marque, ce qui permettra d'en contrôler la circulation et d'éviter les contrefaçons. Toute contrefaçon pouvant être au besoin poursuivie, comme tout autre abus, par l'ASBL juridiquement représentative du carnaval binchois. Cette excellente initiative rejoint les préoccupations du Conseil

supplémentaire des Arts et Traditions Populaires, créé par un décret de la Communauté française, qui a précisément pour rôle de donner une visibilité concernant l'étude et la promotion de manifestations et d'œuvres folkloriques de qualité et de protéger les dénominations. Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'a.s.b.l. précitée, c/o M^{me} Antoinette, Hôtel de Ville, 17-Place, 7130 Binche — Tél. : 064/33 37 21.

Le 9^e anniversaire du Syndicat d'Initiative de Promotion Bruxelles

Fondée à l'initiative du bourgmestre Charles Buls, « Bruxelles-Initiative » ou « Société pour l'essor et le développement de la région de la capitale pour les touristes en rendant la capitale plus agréable que jamais » avait pour but de promouvoir les touristes en rendant la capitale plus agréable que jamais et en donnant plus de visibilité au mouvement des touristes de l'industrie et du commerce.

Elle édite des guides, des albums, des brochures et des affiches.

Elle organise également des fêtes, des festivités, entre autres, à l'occasion du 25^e anniversaire de la prise de possession au trône de Léopold II.

Avec son prestigieux défilé d'attractions fleuries, « Longchamp fleuri » fut longtemps le fleuron de Bruxelles-Attractions.

Le 20 février 1930, celle-ci fusionne avec le Comité du Commerce et prend le nom de « Syndicat d'Initiative de la Ville de

Bruxelles — Société Bruxelles-Attractions et Comité du Commerce réunis ».

Malgré la crise économique, le S.I. réussit encore à préparer grandiosement l'Exposition Universelle de 1935.

Après une interruption due à la deuxième guerre mondiale, le S.I. reprend ses activités avec son dynamisme habituel.

En 1948, le S.I. devient le cofondateur du Jumping International de Bruxelles qui représente un des grands moments de la vie bruxelloise.

Un an plus tard, le S.I. s'occupe de l'illumination des monuments, action qui deviendra les « Fêtes Lumineuses » du Centre de la capitale à l'occasion des fêtes de fin d'année.

En 1959, l'Office de Tourisme de Bruxelles, connu sous ses initiales T.I.B. est créé. Le S.I. lui transfère ses prérogatives touristiques. Ses objectifs immédiats sont la consolidation du statut de

la Capitale de l'Europe, l'accueil des fonctionnaires européens et le développement de l'industrie touristique bruxelloise.

Vingt-cinq ans plus tard, sans jamais avoir démérité, victime des lois de 1980, le T.I.B. bi-communautaire est ramené au rang d'office de tourisme municipal, sous l'égide unique de la Ville. Les deux Communautés vont dès lors, chacune pour soi, promouvoir le tourisme de la région bruxelloise.

Voilà donc vingt-sept ans, que le S.I. se consacre à la promotion de Bruxelles sous toutes ses formes, à l'exception de la promotion touristique. Redevenu un « comité des fêtes » et fidèle à son objet social aménagé, il poursuit ses activités grâce à la collaboration financière exclusive de ses membres, à l'exclusion de tout subside officiel de fonctionnement.

Nous lui souhaitons une longue et bonne continuation.



L'inauguration du nouveau siège social, 17, rue de la Chapelle, est prévue le 7 juillet 1986.

JEUNES TALENTS, SORTEZ DU RANG!

Prix « Jeunes artistes – Médiane 1986 »

Le Foyer Culturel de Woluwe-Saint-Lambert, Wolu-Culture, organise un concours ouvert aux disciplines suivantes : peinture, dessin, techniques d'impression, photographie et sculpture.

Aucun thème n'est imposé. Le concours est accessible aux artistes professionnels ayant 40 ans maximum au 31 décembre 1986 et aux jeunes issus d'écoles d'art plastique et âgés de 18 ans minimum au 1^{er} janvier 1986.

L'artiste déposera 3 œuvres choisies dans une seule discipline, ayant une dimension de 30 x 40 cm et de 1 m/1 m 20 maximum (encadrement non compris).

Les sculptures devront être manipulables à la main et munies de leur socle.

La signature de l'auteur ne pourra être visible. Chaque œuvre portera au dos une étiquette reprenant le nom de celle-ci et la devise choisie par l'artiste.

Elle sera équipée pour un accrochage approprié.

Cent mille francs de prix seront attribués.

Pour tout savoir sur les conditions de participation, contactez : Wolu-Culture

Chantiers du temps libre
Avenue Paul Hymans, 251
1200 Woluwe-Saint-Lambert
Tél. : 02/771 21 20 – ext. 121.

Grand Prix international de la Bellone 1986

Un géant de notre temps

Le Grand Prix de la Bellone sera attribué au meilleur projet d'un géant de cortège à l'effigie de « Bellone promue (dès aujourd'hui) déesse du spectacle ».

Nous rêvons de voir surgir grâce à Bellone un géant surprenant qui puisse se promener avec ses dignes aînés du folklore tout en ne s'inspirant pas étroitement de la tradition. Toutefois, il devra être conçu de manière à pouvoir déambuler voire danser un peu.

Etonnez-nous

Règlement :

1. Maquette plane ou en vo-

lume, fruit de l'imagination d'un artiste ou d'une équipe constituée.

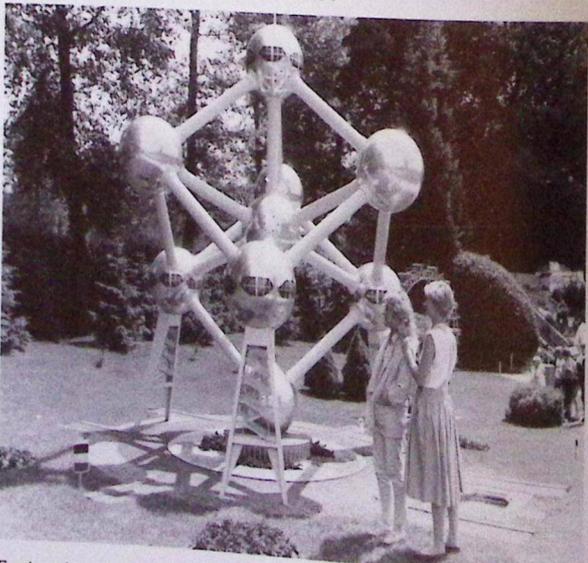
2. Le concours s'adresse à tous à partir de 18 ans quelle que soit leur nationalité pour le Grand Prix.

3. Un maximum de trois projets à l'échelle par candidat. Hauteur maximum 90 centimètres.

4. Les œuvres doivent être déposées à la Maison du Spectacle : le mercredi 19 mars 1986 entre 10 et 12 h ou 14 et 16 h le jeudi 20 mars 1986 entre 10 et 12 h ou 14 et 16 h.

5. Joindre à l'œuvre une enveloppe contenant les informations suivantes : nom et prénom de l'auteur, date et lieu de naissance, adresse actuel-

L'atomium en Autriche!



En Autriche, dans la province de Carinthie et plus précisément dans la ville de Klagenfurt, un mini-mundus a été élaboré. Chaque pays y est représenté par un monument en miniature (1 m de haut). La Belgique est à l'honneur avec son atomium de 4 m de haut qui trône au milieu du parc. Fabriqué par une école d'architecture autrichienne, il symbolise le XX^e siècle, c'est-à-dire l'ère atomique. La représentation de l'Hôtel de Ville de Bruxelles est à l'étude.

le complète, tél., études, m de l'œuvre et précisions techniques, la valeur d'assurance.

6. La Maison du Spectacle se réserve le droit d'exposer ou de ne pas exposer certaines œuvres dans la mesure ou dans son matériel de propagande avec mention de l'auteur.

7. L'œuvre gagnant le grand prix de la Bellone entrera dans les collections de la Maison.

Grand Prix de la Bellone : 1000 francs.

Prix du Ministre – Président de la Communauté française : 50.000 francs.

Pour tout renseignement tél. à la Maison du Spectacle : 3.33.33.

Adresse : Maison de la Bellone
Rue de Flandre, 46
1000 Bruxelles

Le Prix Charles-Brun
à Joseph Delmelle

La Compagnie des Ecrivains belges, dont le siège est à Montigny, vient d'attribuer son Prix Charles-Brun à notre collaborateur et ami Joseph Delmelle en l'honneur de sa suite de poèmes intitulés « La Descente du Rhône ».

Joseph Delmelle a naguère publié un recueil de poèmes intitulé « Branches et Racines » qui a bénéficié d'un accueil particulièrement favorable de la part de la critique. Ce recueil s'obtient par l'envoi de la somme de 150 F au C.P. 000-0732995-63 de l'auteur : J. Delmelle, à 1030 Bruxelles.

Visites des SERRES ROYALES DE LAEKEN

Comme chaque année, au mois de mai, les splendides Serres Royales de Laeken, aménagées à l'initiative et sous l'impulsion de notre grand roi bâtisseur et urbaniste, Léopold II, ouvrent leurs portes au public. Tous les ans également des dizaines de milliers de touristes, étudiants, promeneurs, amis de la nature, passionnés de botanique, sans oublier les écologistes, profitent de cette occasion, qui pour découvrir, qui pour redécouvrir – car on ne se lasse jamais d'un pareil spectacle – la magnificence de ces parterres qui courent tout au long des galeries où plantes, arbres et fleurs exotiques se partagent la vedette.

Pour ne pas faillir à ce qui est devenu une véritable tradition, les Serres Royales de Laeken ouvriront à nouveau leurs portes en 1986, aux jours ci-après :

Samedi 3 mai, dimanche 4 mai, mardi 6 mai, mercredi 7 mai, jeudi 8 mai, samedi 10 mai, dimanche 11 mai, mardi 13 mai, mercredi 14 mai, jeudi 15 mai, samedi 17 mai, dimanche 18 mai, mardi 20 mai et mercredi 21 mai.
Pour chacun des jours précités, les visites ont lieu de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Toutes ces visites sont gratuites. A signaler que contrairement aux années précédentes, il n'est plus délivré d'autorisations spéciales pour les groupes et sociétés.

En outre, les serres illuminées pourront être visitées, en soirée, de 21 h 15 à 23 h, le vendredi 2 mai, le samedi 3 mai, mercredi 7 mai, vendredi

9 mai, samedi 10 mai, vendredi 16 mai, samedi 17 mai et dimanche 18 mai.

Pour ces visites du soir, il sera perçu un droit de 50 francs par personne au profit des œuvres de la Reine. Toutefois, les jeunes de moins de 18 ans bénéficieront de l'entrée gratuite.

Signalons que l'entrée des serres est située à l'angle des avenues du Parc Royal et Jules Van Praet (fontaine de Neptune). Un parking est prévu avenue de la Dynastie (en face du Château de Laeken).



Les manifestations culturelles et populaires

MARS 1986

BRUXELLES : Au Studio du Crédit Communal de Belgique - Passage 44 : Exposition « Toulouse-Lautrec ». Ouvert tous les jours, de 11 h 30 à 18 h 30, jusqu'au 13 avril.

BRUXELLES : A la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, 12, rue des Boiteux : Exposition « La thématique religieuse dans l'art belge 1875-1985 ». Ouvert tous les jours de 10 à 18 heures, jusqu'au 23 mars.

A la Bibliothèque royale Albert I^{er} (Chapelle de Nassau), 4, boulevard de l'Empereur : Exposition « Aggesparse ». Ouvert tous les jours, de 9 à 18 heures (le samedi, de 9 à 17 heures), jusqu'au 15 mars. Elle est fermée les dimanches et jours fériés.

A la Bibliotheca Wittockiana, 21, rue Bemel : Exposition de livres et d'autographes destinés à illustrer les concerts de Frédéric Chopin et des textes récités de George Sand. Ouvert du mardi au samedi, de 10 à 17 heures, jusqu'au 2 mars.

Au Musée des Postes et Télécommunications, 40, place du Grand Sablon : Exposition : Sélection de timbres-poste et d'entiers postaux émis par l'administration postale d'Argentine (jusqu'au 30 mars).

Aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, 10, Parc du Cinquantenaire : Exposition « Peintures chinoises : le XX^e siècle », un choix dans la collection des Musées Royaux d'Art et d'Histoire (jusqu'au 31 mars). L'exposition est ouverte aux dates paires sous réserve. Tél. : 02 733 96 10.

Au Musée des Aveugles, 10, avenue des Nerviens : Exposition « Animal symbole, animal sacré », le rôle sacré et symbolique de l'animal à travers les civilisations chinoise, chrétienne, égyptienne et pré-colombienne (jusqu'au 31 mars). Ouvert les jours impairs.

Galerie « L'Art en Marge », 7, rue des Vierges : Exposition « Bottermanne, Hevlingen, Vindal » (jusqu'au 10 avril).

Espace Beroccal, 27, rue des Minimes : « Les quatre lithographies et les douze axonométries » (jusqu'au 31 mars).

Au Parc des Expositions (Heysel) : Salon international du Bâtiment et de la Décoration (jusqu'au 9 mars).

Au Théâtre National - Centre Rogier (Grande Salle) : « Lune de miel sauvage » d'Anton Tchekhov, dans un texte de Michael Frayn (jusqu'au 15 mars).

Au Théâtre National - Centre Rogier (Petite Salle) : « Un tissu de mensonges » de Hugh Whitmore (jusqu'au 15 mars).

Au Théâtre des Galeries (32, Galerie du Roi) : « L'Avare » de Molière (jusqu'au 2 mars).

Au Théâtre Molière (Galerie de la Porte de Namur) : « Tchao » de Marc-Gilbert Sauvaing (jusqu'au 9 mars).

A l'Atelier Sainte-Anne (Grande Salle), 75-77, rue des Tanneurs : « Georges Dandin » de Molière (jusqu'au 23 mars).

Au Théâtre de Toone, 21, Petite rue des Bouchers (impasse Schuddevelde) : « Le Bossu » d'après P. Féval (les représentations ont lieu du mardi au vendredi à 20 h 30 et le samedi à 16 heures et 20 h 30).

Aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, 1-2, Place Royale : Exposition : « Rapports Plan-Espace » (jusqu'au 2 mars) : Ouvert du mardi au dimanche de 10 heures à 17 heures.

OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE : Au Musée de l'Institut Supérieur d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, Collège Erasme, 1, place Blaise Pascal : Expositions « Néon A.S.B.L. 10^e anniversaire » (bijoux, sérigraphies, sculptures, vêtements) et « Crafts Council Collection London », jusqu'au 28 mars. Ouvert en semaine de 10 heures à 18 heures, le dimanche et les jours fériés de 14 heures à 18 heures.

Au Théâtre du Blocry, Ferme du Blocry, place de l'Hocaille : « Une petite douleur » de Harold Pinter. Mise en scène de Patrice Kerbrat (jusqu'au 28 mars).

1 BRAINE-LE-CHATEAU : Cortège camavalesque. Démarrant de Wauthier-Braine, le cortège arrive vers 16 h 30 sur la Grand-Place de Braine-le-Château où s'organisent une immense farandole et un rond-neuf final.

5 BRUXELLES : A l'Auditorium du Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence, à 12 h 40 : Concerts de Midi : Jean-Claude Van den Eynden (Liszt). Conférences du mercredi à 13 h 30 : Job visité par ses amis, de Mattia Preti, par Yvonne Van Cutsem. Visites-Promenades à 14 h 30 : La peinture flamande et hollandaise au XVII^e siècle : La nature morte : Beert, Snyders, Claesz... Rendez-vous : Forum, 3, rue de la Régence. Inscription souhaitée au Service Educatif, tél. : 02 513 96 30.

6 WOLUWE-SAINT-PIERRE : Bibliotheca Wittockiana, 21, rue Bemel. Exposition « La Bibliothèque de Babel » consacrée aux œuvres de Denmark. L'exposition est ouverte du mardi au samedi de 10 à 17 heures (jusqu'au 29 mars).

6 BRUXELLES : Jazz au Botanique, 236, rue Royale : Concert à 21 heures « Baklava ».

BRUXELLES : A l'Auditorium du Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence à 12 h 30 : Midis du Cinéma : « Edward Kienholz » d'Ervin Leiser.

8 RIXENSART : Au Centre Culturel de Froidmont, à 20 h 30 : le conteur et poète Jean-Pierre Otte.

9 WAVRE : Cortège camavalesque et grand feu. Sortie des géants Jean et Alice, ainsi que de différents groupes folkloriques.

HELECINE : Cortège camavalesque à 14 heures. Cortège haut en couleur dont les chars complètent l'originalité. Les célèbres marcales sont de la partie, de même que plusieurs autres groupes, dont les Gilles Hélicinois.

BRUXELLES : Aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, 13, avenue Kennedy : Conférence à 10 h 30 : « Peintre et société de l'Athènes classique » par M^{me} A. Verbanck-Piérard.

11 BRUXELLES : A l'Auditorium du Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence à 12 h 40 : Midis de la Poésie : « Poésie de l'humour » par J. Munro et M. Wright.

BRUXELLES : A la Maison du Spectacle, 46, rue de Flandre : Conférence à 20 h 15 : Eric Pauwels présentera son film : « A la recherche des dieux guérisseurs ».

AUDERGHEM : Au Centre Culturel, 183, boulevard du Souverain : Paris-théâtre à 20 h 30 : « Elles sont à tuer » de Roland Jouve.

12 BRUXELLES : A l'Auditorium du Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence : Conférences du mercredi à 13 h 30 : « Infini n° 1 de Jo Delahaut » par Nathalie Deheem.

BRUXELLES : Au Théâtre des Galeries (32, Galerie du Roi) : « Sory, je ne fais que passer... » de Ray Cooney et Jacques Joël (jusqu'au 6 avril).

BRUXELLES : A l'Auditorium du Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence à 12 h 40 : Concerts de Midi : Antwerps Kamermuziekensemble (Mozart).

ETTERBEEK : Auditorium de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, 29, rue Vautier : Conférence à 20 heures « Les milieux littoraux » par M. Geu.

13 BRUXELLES : Jazz au Botanique, 236, rue Royale : Concert à 21 heures Joe Bonner quartet.

BRUXELLES : A l'Auditorium du Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence : Jeudi-Midi - Musée à 12 h 30 : « Alphonse Balat et son temps » par Victor-Gaston Martiny.

14 AUDERGHEM : Au Centre Culturel, 183, boulevard du Souverain : Conférence à 20 h 30 : « La Chiropédie » par Gilbert Decamp.

15 AUDERGHEM : Au Centre Culturel, 183, boulevard du Souverain : Les galas du Folklore wallon à 19 h 30.

BRAINE-L'ALLEUD : Cortège camavalesque. Le Carnaval est principalement constitué d'un cortège pour enfants.

BRUXELLES : Parc des Expositions, Heysel, Palais 6 : « Expo-Printemps » alimentation, ameublement, décoration d'intérieur, mode, confort familial (jusqu'au 23 mars). Palais 3, 4, 5, 8 et Patio 9 : Exposition « Vacances et Sports ». Salon du Tourisme, yachting, aviation, caravaning, camping, sport (jusqu'au 23 mars).

WALHAIN : Grand feu du Printemps. Le bonhomme hiver est débusqué au centre du village où il est ensuite jugé sommairement. Il est conduit en cortège vers le lieu du grand feu et sur le trajet les enfants se disputent à l'instigation des adultes. A l'arrivée, le jugement est prononcé et le bûcher mis à feu par les derniers mariés du village.

16 BRUXELLES : Aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, 13, avenue Kennedy : Conférence à 10 h 30 : « Les alignements de Wéris? » par M.F. Hubert.

Les manifestations culturelles et populaires

18 BRUXELLES : A l'Auditorium du Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence à 12 h 40 : Midis de la Poésie : « Un autre Norge » par J. Wollu.

19 BRUXELLES : Au Musée Bellevue, 7, place des Palais : Conférence : « Marguerite de Parme » par M^{me} M.A. Gubbels-Thijs.

BRUXELLES : Conservatoire Royal de Musique. Récital de piano Anabelle.

BRUXELLES : A l'Auditorium du Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence à 12 h 40 : Concerts de Midi : Accord Culturel Franco-Canadien Viotti (Beethoven).

BRUXELLES : A l'Auditorium du Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence du mercredi à 13 h 30 : « Champignons, de » par Marie Dor.

VE-SAINTE-LAMBERT : A la Fondation Albert Marinus, communal, 40, rue de la Charette : Conférence « Le de Pâques » par Albert Doppagne.

BRUXELLES : Au Théâtre Molière (Galerie de la Porte de Namur) : « L'Épave » de Francis Veber (jusqu'au 13 avril).

BRUXELLES : Jazz au Botanique, 236, rue Royale : Concert à 21 heures : J.M. Rens et A. Furnelle.

BRUXELLES : A l'Auditorium du Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence à 12 h 30 : Midis du Cinéma : « Chagall ou le peintre à l'aversée » de Dominik Rimbault.

BRUXELLES : Au Musée d'Art Moderne, 1-2, Place Royale : « Les pionniers du Constructivisme polonais » (Strzelecki et Kobro). Ouvert du mardi au dimanche de 10 heures à 17 heures (jusqu'au 11 mai).

BRUXELLES : Centre Rogier : « Mondial du Vin et des Spiritueux » (jusqu'au 26 mars).

OTTIGNIES : Grand Feu de la Saint Grégoire à 20 heures. Grand échauffement salués par un brasier la fin de l'hiver et l'annonce du printemps. Le bonhomme hiver est porté en cortège et condamné à mourir le prince du feu. Ainsi finit-il au bûcher à la grande joie des participants.

ETTERBEEK : Au Centre Culturel de Froidmont : Week-end latino-américain avec exposition d'aquarelles, souper latino-américain (à 20 heures), concert de musique des Andes (à 20 heures dans la salle). Le dimanche 23 mars : messe à 11 heures, apéritif à 12 heures et exposition d'aquarelles jusqu'à 20 heures.

BRUXELLES : Au Musée Bellevue, 7, Place des Palais : Conférence à 14 h 30 : « Marguerite de Parme » par M^{me} M.A. Gubbels-Thijs.

BRUXELLES : Aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, 13, avenue Kennedy : Conférence à 10 h 30 : « Le Royaume de Mari : 50 ans de découvertes épigraphiques » par M. Ph. Talon.

BRUXELLES : Au Théâtre de Toone, Petite rue des Bouchers (impasse Schuddevelde) : « La Passion de Michel de Ghelderode » (jusqu'au 4 avril). Les représentations ont lieu du mardi au vendredi à 20 h 30 et le samedi à 16 heures et 20 h 30.

AUDERGHEM : Au Centre Culturel, 183, boulevard du Souverain : Paris-Théâtre à 20 h 30 : « La Berlus » de J.J. Bricaire et M. Lasayguer.

26 ETTERBEEK : Auditorium de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, 29, rue Vautier : Conférence à 20 heures : « Les milieux terrestres ouverts » par M. De Sloover.

BRUXELLES : A l'Auditorium du Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence à 12 h 40 : Concerts de Midi : A. et Y. Siwy, violons (Haendel, Prokofiev, Leduc, Chostakovitch).

A l'Auditorium du Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence : Conférences du mercredi à 13 h 30 : « Proposition 7, d'Allan D'Arcangelo » par Astrid Mattart.

27 BRUXELLES : Jazz au Botanique, 236, rue Royale : Concert à 21 heures : Montuno.

AVRIL 1986

4 BRUXELLES : Au Théâtre National (Centre Rogier), Petite Salle : « Un drôle de cadeau » de Jean Bauchaud (jusqu'au 30 avril).

16 BRUXELLES : Au Théâtre des Galeries (Galerie du Roi) : « Le Mariage de Mademoiselle Beulemans » de Fonson et Wicheler (jusqu'au 7 juin).

17 BRUXELLES : A la Bibliothèque Royale Albert I^{er} (Chapelle de Nassau), 4, boulevard de l'Empereur : Exposition « Joachim Lelewele » (jusqu'au 10 mai). Ouvert du mardi au samedi de 10 heures à 17 heures.

Au Théâtre Molière (Galerie de la Porte de Namur) : « Patate » de Marcel Achard (jusqu'au 11 mai).

18 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE : Au Musée de l'Institut Supérieur d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, Collège Erasme, 1, place Blaise Pascal : Expositions : « Namur-Bouge » (15 céramistes belges) et « Jörg Madieener et ses élèves » (jusqu'au 22 juin).

20 AUDERGHEM : Au Centre Culturel, 183, boulevard du Souverain, Opérette à 15 heures : « Les Cloches de Corneville » par l'Opéra de Chambre de Belgique.

22 BRUXELLES : Parc des Expositions, Heysel, Palais 10 : « Novotech », Salon des nouvelles technologies (jusqu'au 26 avril).

23 ETTERBEEK : Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Auditorium, 29, rue Vautier : Conférence à 20 heures : « Les milieux d'eau douce » par M. Symoens, professeur à la V.U.B. Importance des milieux aquatiques, flore et faune... Nécessité de la protection de ces milieux.

25 BRUXELLES : Au Théâtre National (Centre Rogier), Grande Salle : « Comme il vous plaira » de W. Shakespeare - adaptation de Jean Anouilh (jusqu'au 31 mai).

27 GREZ-DOICEAU : Fête de la Saint-Georges avec procession solennelle en l'honneur de saint Georges. Le cortège, qui parcourt les rues de Grez suivant un itinéraire fixé par une longue tradition, comprend, en dehors de sa partie proprement religieuse, la Fanfare Royale de Grez-Doiceau, des groupes historiques et folkloriques, dont les hallebardiers, les arbalétriers en tenue d'époque et, entourant leur patron « Saint Georges », les membres assermentés du Grand Serment Royal des Arbalétriers de Saint Georges. La cérémonie se termine par une chevauchée à laquelle participent les sociétés équestres de la région, cette chevauchée étant suivie elle-même de la bénédiction des cavaliers qui font ensuite trois fois le tour de l'église de Grez.

27 HAMME-MILLE : A la Chapelle Saint-Corneille (hameau de Mille) : messe solennelle à 10 heures, suivie de la Procession Saint-Corneille avec la participation de groupes et chars évoquant le passé de la localité, des fanfares de Hamme-Mille, Tourinnes-la-Grosse et Beauvechain et de près de deux cents cavaliers venus de toutes les régions du pays. Au retour de la procession a lieu la bénédiction des cavaliers et des chevaux.



1986
année de la bière